

AVEC UNE COUVERTURE DU MARCHÉ NATIONAL
À HAUTEUR DE 70 %

L'industrie pharmaceutique en plein essor

L'Algérie ambitionne de satisfaire ses besoins en médicaments, et de satisfaire au mieux les besoins nationaux en la matière. C'est d'ailleurs dans ce sens que le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a apporté des explications, hier à Alger devant la commission de la santé de l'Assemblée populaire nationale (APN), au sujet de futurs projets, ainsi que sur notre production locale. P 3



SUIVI DE L'APPROVISIONNEMENT
DU MARCHÉ NATIONAL

Installation d'une commission multisectorielle

Le gouvernement se prépare activement pour le mois de Ramadhan prévu en mars 2024. Une commission multisectorielle chargée de suivi de l'approvisionnement du marché national a été installée officiellement, avant-hier dimanche à Alger, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations.

P 2

AAPI

4 651 projets d'investissement enregistrés à fin novembre



Le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a atteint 4651 projets, à la fin du mois de novembre dernier. Ce chiffre représentait « le nombre des projets enregistrés depuis le 1er novembre 2022, date de début des activités de l'agence, et jusqu'au 30 novembre dernier », a indiqué le Directeur général de l'agence, Omar Rekkache.

P 3

PÉTROLE

Le Brent grimpe à plus de 77,4 dollars



Le pétrole grimpait lundi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février prenait 0,71% à 77,46 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en janvier gagnait 0,62% à 71,87 dollars.

P 5

31^e ÉDITION DE LA FOIRE
DE LA PRODUCTION NATIONALE

**Forte affluence
des visiteurs** P 3

MÉTAUX PRÉCIEUX

**L'or à plus
de 2000 dollars
l'once** P 5

SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE
SAHARIENNE "AGRO-SOUF"

**Plus de 80 participants
à la 7^e édition
à El-Oued** P 16

AIR ALGÉRIE

Annulation de deux vols vers Paris-Orly en raison d’une grève en France

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, l’annulation de deux vols vers l’aéroport Paris-Orly, en raison d’un mouvement de grève en France, soulignant la programmation d’un vol supplémentaire vers cet aéroport demain mardi. « Air Algérie informe son aimable clientèle, qu’en raison d’un mouvement de grève prévu en France le 18 décembre 2023, plusieurs vols seront impactés », lit-on dans le communiqué, soulignant l’annulation de deux vols, le AH1108/09 (Sétif /Paris-Orly/Sétif), et le vol AH1008 (Alger/Paris-Orly). Air Algérie a, par ailleurs, annoncé la mise en place d’un vol supplémentaire, AH1300, demain mardi, dont le départ d’Alger est prévu à 04h20 et l’arrivée à Paris-Orly à 06h40, afin de soutenir le vol AH1009.

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

Sonatrach prend part à la 31^e édition

Le groupe Sonatrach et ses filiales prennent part à la 31^e édition de la Foire de la production algérienne, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du 14 au 23 décembre au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a indiqué dimanche un communiqué du groupe. Placée sous le slogan "L'entreprise productive, base de la croissance et du développement économique", la manifestation économique a vu la participation de plus de 500 exposants représentant les entreprises nationales, publiques et privées dans plusieurs secteurs productifs. La participation de Sonatrach à cette édition se veut "une occasion pour faire connaître le secteur des hydrocarbures et les activités stratégiques de l'entreprise, considérée comme étant la locomotive de l'économie nationale, et d'évaluer les opportunités offertes par le marché local". La manifestation offre également au groupe pétrolier public l'opportunité de mettre en avant ses efforts visant à promouvoir le contenu local et à affirmer son engagement en tant qu'entreprise nationale contribuant à la création de richesses et à la promotion du développement économique et industriel du pays, conclut le communiqué.

SUIVI DE L’APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL

Installation d’une commission multisectorielle

Le gouvernement se prépare activement pour le mois de Ramadhan prévu en mars 2024. Une commission multisectorielle chargée de suivi de l’approvisionnement du marché national a été installé officiellement, avant-hier dimanche à Alger, par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations.

Par Slimane T.

Il aura la mission d’entamer les préparations dès maintenant pour assurer la disponibilité des produits de première nécessité en quantités suffisantes couvrant la demande. Présidée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la commission est composée des représentants des ministères de l’Agriculture et du Développement rural et de l’Industrie et de la production pharmaceutique, ajoute le document. La commission veillera « à la préparation à l’avance du mois de Ramadhan, à travers un calendrier d’approvisionnement en produits de large consommation, notamment ceux très demandés en ce mois de jeûne », précise le document. Présidant la cérémonie d’installation, M. Zitouni a affirmé que la mise en place de cette commission « intervient dans le cadre des efforts des hautes au-

torités, visant à garantir un approvisionnement régulier en différents produits de large consommation ». Il s’agit également de « coordonner les efforts entre les ministères concernés pour un suivi minutieux et efficace du marché national afin d’assurer la disponibilité des produits de première nécessité en quantités suffisantes couvrant la demande ». Ladite commission se chargera de mettre en place des comités locaux multisectoriels, à travers les 58 wilayas pour évaluer l’approvisionnement des marchés, a-t-on souligné. La cérémonie d’installation s’est déroulée en présence des secrétaires généraux des ministères concernés, de cadres du secteur du Commerce et de la Promotion des exportations et des directeurs généraux de l’Office algérien interprofessionnel des céréales (OIAC) et du groupe « Agrodiv ». À travers cette nouvelle organisation, le gouvernement veut en

finir avec les situations de tension sur certains produits durant le mois sacré où la demande passe au double. Pour ce faire, des plans de financement temporaires seront élaborés pour garantir l’approvisionnement adéquat en produits de large consommation, notamment ceux pour lesquels la demande est traditionnellement élevée, pendant ce mois de carême. En effet, le président de la République Abdelmadjid Tebboune ne cesse d’insister pour que le Ramadhan 2024 se déroule dans la sérénité. D’ailleurs, le chef de l’État a, lors du dernier Conseil des ministres, ordonné au gouvernement de veiller à la régulation, l’organisation et l’approvisionnement du marché en ce produit, en même titre que les autres produits de base, les légumes secs particulièrement, « en vue d’éviter tout problème de perturbation » et « préserver la stabilité des prix ».

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Vers un accès plus fluide aux ressources financières

Le soutien financier, fiscal et domanial destiné au secteur culturel, notamment l’industrie cinématographique, a été au centre d’une réunion, tenue dimanche à Alger, entre le ministre des Finances, Laaziz Faïd, et la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji. Selon un communiqué du ministère des Finances, les deux ministres se sont réunis "pour mettre en œuvre les orientations et décisions du président de la République, prises lors du Conseil des ministres du 10 décembre 2023, relatives aux stratégies de soutien financier, fiscal et domanial dédiées au secteur culturel, en mettant l’accent sur l’industrie cinématographique", fait savoir la même source. Au cours de cette réunion de travail, les deux ministres ont abordé plusieurs points "cruciaux" visant à développer et à promouvoir l’industrie cinématographique, en présence des cadres supérieurs des deux secteurs. Les deux ministres ont évoqué en particulier le financement bancaire de l’industrie cinématographique, à

travers des mécanismes qui permettent un accès "plus fluide" aux ressources financières nécessaires pour le développement de projets cinématographiques, ainsi que la manière de renforcer la collaboration entre les institutions financières et les acteurs du cinéma. S’agissant de l’accompagnement fiscal, les deux parties ont étudié des pistes pour offrir des incitations fiscales "adaptées" aux besoins spécifiques de l’industrie cinématographique, visant à encourager la création, la production culturelle notamment cinématographique. De plus, les discussions ont été portées sur les facilitations domaniales pour le secteur cinématographique. A ce titre, "les ministres ont envisagé des mécanismes simplifiés visant à alléger les charges et les procédures domaniales pour les entreprises, les lieux de tournage et d’autres infrastructures liées à la distribution de films", rapporte le communiqué. En outre, "il a été convenu de travailler de manière collaborative pour élaborer des stratégies spécifiques et des mesures concrètes, afin de stimuler le déve-

loppement durable du secteur culturel, et en particulier de l’industrie cinématographique". Cette collaboration, souligne le ministère, "vise à créer un environnement propice pour l’accompagnement sur le plan fiscal et domanial ainsi que le financement du cinéma, tout en contribuant au développement culturel et économique du pays". Lors de cette réunion, le ministre des Finances a mis l’accent sur la nécessité de "définir la stratégie et le plan d’action du secteur de la culture notamment en matière de production cinématographique et le financement accompagnant cette stratégie qui interviendra en deuxième phase". A l’issue de cette réunion, M. Faïd a appelé les acteurs du secteur des finances à contribuer "efficacement" à l’effort de croissance et de diversification du secteur culturel, reconnaissant son rôle "vital" dans la promotion de l’identité nationale et dans la création de richesse dans le cadre de la politique de diversification de l’économie nationale, selon la même source.

R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s’adresser à : L’Entreprise Nationale de Communication, d’Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

AVEC UNE COUVERTURE DU MARCHÉ NATIONAL À HAUTEUR DE 70 %

L'industrie pharmaceutique en plein essor

L'Algérie ambitionne de satisfaire ses besoins en médicaments, et de satisfaire au mieux les besoins nationaux en la matière. C'est d'ailleurs dans ce sens que le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a apporté des explications, hier à Alger devant la commission de la santé de l'Assemblée populaire nationale (APN), au sujet de futurs projets, ainsi que sur notre production locale.

Par Reda Hadi

Le ministre a précisé que le lancement de la production locale de l'insuline a permis de réduite la facture des importations de ce produit à près de 100 millions d'euros en 2023. Cela est en relation directe, avec les ambitions de l'Algérie de produire localement près de 80% des besoins du marché national du médicament d'ici fin 2024, en donnant la priorité aux médicaments traitant les maladies chroniques. Le secteur œuvre à atteindre ce taux de couverture du marché national, qui dépasse actuellement le taux de 68%, grâce aux soutiens accordés aux opérateurs nationaux et l'entrée en production de nouvelles unités de production. Satisfaire une grande part des besoins du marché local ne doit pas occulter la priorité accordée à la satisfaction de la demande sur les médicaments d'oncologie et contre le diabète, sur lesquels les efforts des pouvoirs publics sont orientés. Le ministre a donc assuré, devant la commission de l'APN, que la stratégie adoptée par son département concernant l'anesthésie dentaire a été payante puisque selon ses dires. Plus de 06 millions de doses de ces médicaments ont été mis sur le marché en l'espace de 03 mois seulement couvrant ainsi les besoins du marché national à plus de 150% durant cette période. Le même responsable soulèvera un problème de spéculation et de monopole sur ce

produit : «Le problème avec la disponibilité de l'anesthésie, c'est qu'il y'avait un laboratoire étranger qui appliquait un monopole sur la distribution de ce produit. Ce même laboratoire est allé même à créer une pénurie d'anesthésie sur le marché tout en appliquant des prix exorbitants passant de 5 euros la dose à 15 euros l'unité. Chose que nous avons refusé et rejeté au mois de septembre dernier». En outre, le ministre a expliqué que son département continue de diversifier les sources d'approvisionnement en attendant le démarrage de cinq projets de production des produits d'anesthésie dentaire au niveau national, ce qui va largement contribuer à faire face à la demande croissante de ce produit pharmaceutique.

Cinq projets pour la production d'anesthésie dentaire

Dans la foulée, il a annoncé le lancement de 05 projets pour la réalisation d'usines spécialisées dans la production d'anesthésie avec comme objectif de maîtriser définitivement la production et la distribution de ce produit. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a rappelé que ces projets ont été approuvés pour produire des médicaments anticancéreux. Selon le ministre, la production de formes injectables d'anticancéreux devrait démarrer au cours du deuxième semestre 2024, ainsi que la production de solutions ophtal-

miques et de pilules contraceptives, outre la possibilité de produire des hormones de croissance. Le ministre a également réitéré la détermination de l'Etat à accompagner les opérateurs nationaux, à l'instar du Groupe Saïdal, à produire d'autres types de médicaments à haute valeur ajoutée, et de réhabiliter les usines selon les normes de production.

Une couverture du marché nationale à hauteur de 70 %

En Algérie, la couverture du marché national en termes de médicaments, produits localement, devrait atteindre 70%, après avoir été de l'ordre de 68% en 2022 et durant le premier semestre de l'année en cours. Ce taux a été avancé par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Cette hausse, selon le ministre, s'explique par l'optimisation des capacités de production de certains médicaments comme l'insuline. Une production ayant permis, souligne t-il, d'économiser 100 millions d'euros en 2023. L'entrée en exploitation également d'une autre unité à Boufarik permettra de faire des gains de près de 44 millions d'euros. Selon lui, la nouvelle stratégie du secteur se résume en trois axes : développer le tissu industriel d'ici 2024 et maîtriser le marché, approvisionner le marché national en médicaments, et accélérer la numérisation du secteur.

GRÂCE AUX PROJETS DU GROUPE SAÏDAL

La facture d'importation sera réduite de 1,1 milliards de dollars d'ici 2026

Le Président directeur général du groupe Saïdal, Wassim Kouidri, a affirmé que le nouveau modèle économique adopté par le groupe public spécialisé dans la fabrication de produits pharmaceutiques permettra de réduire la facture des importations des médicaments de 1,1 milliard de dollars en 2026. M. Kouidri a affirmé, dans une déclaration à l'APS, en marge de la pose de la première pierre pour la réalisation de deux nouvelles usines dans la wilaya de Mostaganem, que Saïdal s'oriente vers un nouveau modèle économique, qui travaille sur la fabrication des matières premières utilisées dans la production de certains médicaments, ce qui permettra de réduire la facture des importations, d'ici 2026, de 1,1 milliard de dollars. "Nous allons commencer dans la wilaya de Médéa avec une unité pour produire la matière première pour les antibiotiques, que le complexe produisait, il ya plus de 16 ans de cela dans la wilaya de Batna, pour produire la matière première pour l'insuline", a-t-il ajouté, signalant qu'à la fin 2024, Saïdal commencera à produire la matière première des médicaments anticancéreux, notamment les bio-similaires et des médicaments traditionnels pour traiter les tumeurs.

Et de poursuivre : "selon les études menées par Saïdal, avec ces unités, la facture des importations qui s'élèvent à 2,9 milliards de dollars, sera réduite de 1,1 milliard de dollars, au cours des trois prochaines années, à 1,8 milliard dollars US". Concernant le neuvième site du groupe Saïdal dans la wilaya de Mostaganem, le même responsable a fait savoir que ce projet constitue un complément des produits de Saïdal qui font défaut actuellement, à savoir les médicaments vétérinaires et ophtalmologiques, qui entrent également dans le cadre des objectifs du nouveau modèle économique. M. Kouidri a indiqué également que "les deux usines de Mostaganem, qui ont une capacité de production de 11 millions de boîtes commerciales de gouttes et pom-mades et de 5 millions de boîtes commerciales de solutions et vaccins vétérinaires, permettront, une fois mises en service, de réduire la facture des importations, soit 250 millions de dollars". Concernant la production de médicaments vétérinaires, il a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche adoptée par le pays en matière de sécurité sanitaire nationale, sachant que plus de 80 % des médicaments qui seront produits par l'usine de Mostaganem sont

actuellement importés en devises avec une facture qui varie entre 110 et 120 millions de dollars/an. Ces médicaments seront, selon M. Kouidri, disponibles avec la rapidité requise et seront proches des professionnels. Outre les deux usines de Mostaganem, dont le coût global est de 1,9 milliard DA, avec un chiffre d'affaires de 11 milliards DA, Saïdal commencera à proposer de nouveaux produits pharmaceutiques d'ici 2024, a ajouté le même responsable. M. Kouidri a, en outre, déclaré : "Saïdal est actuellement en train de développer 123 nouveaux produits pharmaceutiques, qui seront introduits sur les marchés nationaux de manière progressive". "A partir de janvier prochain, nous commencerons le lancement de nouveaux médicaments, chaque mois jusqu'à la fin de 2024, date à laquelle le groupe aura plus de 300 produits pharmaceutiques sur le marché", a-t-il ajouté. Le groupe Saïdal, à travers ces huit sites de productions, fabrique actuellement 160 médicaments, répartis sur 20 classes thérapeutiques avec une capacité de production annuelle estimée à 220 millions d'unités de vente, a-t-il soutenu.

R E.

31^e ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION NATIONALE

Forte affluence des visiteurs

La Foire de la production algérienne (FPA) consacre la confiance des visiteurs en la production nationale qui a atteint un niveau de qualité supérieur avec des prix concurrentiels, a constaté l'APS lors d'une tournée dans les différents pavillons du Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), où se tient la 31e édition de la Foire. A cette occasion, plusieurs entreprises participant à la FPA à laquelle prennent part près de 600 exposants, ont exposé des produits de qualité à bon prix, d'autant que la plupart de ces entreprises ont réussi ces dernières années à augmenter les taux d'intégration. L'APS a constaté au niveau de l'espace de vente au niveau des deux pavillons "Djurdjura" et "Rhumel", auquel a été réservée une superficie de 1302 m2, avec la participation de 40 exposants, une forte affluence des visiteurs pour l'acquisition de différents produits algériens (Made In Bladi), à leur tête les produits électroménagers, l'habillement et les produits alimentaires et cosmétiques. A cette occasion, la chargée de communication à la SARL "Bomare Company" sous la marque commerciale Stream, Boulahia Nada, a indiqué que la société propose, lors de cette foire, une large gamme de nouveaux produits, notamment les téléviseurs. M. Taïbi, un visiteur, a affirmé être venu à cette foire pour "acquérir des équipements électroménagers algériens de haute qualité, ajoutant que j'ai acheté un téléviseur à un prix très compétitif, et j'ai confiance en cette marque". Par ailleurs, l'entreprise "Thomson-Algérie" pour la fabrication des équipements électroménagers et électriques a offert des réductions allant jusqu'à 30% sur l'ensemble de ses produits, avec la possibilité de vente par facilités. Une grande affluence a été constatée au niveau du pavillon de la Société nationale de réalisation et de gestion des industries connexes (SONARIC), pour l'acquisition de chauffages de cette marque qui est, de l'avis des visiteurs, une très bonne marque. Le stand des produits de la marque cosmétologique Vénus a également enregistré un grand nombre de visiteurs. De même pour le stand de la société "Jacket's Club", filiale du Groupe public Textiles et Cuirs "GETEX" qui a réussi à attirer un nombre important de clients, a indiqué à l'APS le directeur marketing de la société, Rafa Sofiane. "Les visiteurs ont apprécié la qualité des vêtements et des chaussures proposés d'autant que nous participons à la foire avec des remises très alléchantes". L'espace de l'industrie agroalimentaire et de l'emballage a connu aussi une grande affluence des familles, avec ses 116 exposants, le plus grand nombre d'exposants comparé aux autres espaces. Dans ce cadre, l'APS a constaté une grande affluence des visiteurs pour l'acquisition des différentes variétés de pâtes et de fromages. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait inauguré, jeudi dernier, la FPA dans sa 31e édition, où il avait appelé les entreprises exposantes à satisfaire en priorité les besoins du marché national avant de penser à l'exportation, rassurant les exposants que l'Etat assurera toutes les facilités ainsi que "la protection" nécessaire pour promouvoir la production nationale. La foire ouvre ses portes, tous les jours, de 11h00 à 18h00 et ce jusqu'au 23 décembre.

R E.

CLIMAT

Les pétroliers satisfaits de l'accord conclu à Dubaï

Quelles seront les conséquences concrètes de l'accord conclu à Dubaï, lors de la COP28, sur les investissements des géants de l'énergie ? Au lendemain de la conférence sur le climat, les producteurs de pétrole faisaient valoir leur optimisme. « Cet accord n'aura aucun impact sur les exportations, il ne s'agit pas d'un accord sur l'élimination immédiate ou progressive des énergies fossiles, mais d'un processus de transition », a estimé le prince Abdelaziz Ben Salmane, ministre de l'énergie de l'Arabie saoudite, le premier exportateur de brut dans le monde. Salué en France par le pétrolier TotalEnergies, l'accord consacre par ailleurs la place du gaz comme « énergie de transition ».

Comme l'a rappelé ironiquement l'Opep, dans un rapport publié le jour même de l'annonce de l'accord à Dubaï, la demande mondiale de pétrole doit continuer de croître en 2024 pour atteindre un nouveau record de 104,36 millions de barils en moyenne par jour, contre 102,11 en 2023. Certes, dans les pays de l'OCDE, la demande ne devrait pas dépasser le niveau atteint en 2019, mais globalement dans le monde, les besoins en brut restent soutenus par la croissance du PIB et par l'amélioration de la situation économique en Chine, pointe l'Opep. Une nouveauté De fait, l'accord négocié à Dubaï n'est en aucun cas contraignant, et il ne fixe pas d'horizon pour concrétiser cette « transition » hors des énergies fossiles qui a été évoquée pour la première fois. La tonalité du message adressé dans le texte adopté à la COP28 corrobore toutefois une nouveauté dans le paysage énergétique. « Pour la première fois, l'Agence internationale de l'énergie [AIE] mais aussi certaines compagnies pétrolières, comme TotalEnergies, estiment que la demande de pétrole va plafonner dans la décennie actuelle », rappelle Marc-Antoine Eyl-Mazzega, directeur du Centre énergie et climat de l'Ifri. Il pointe une tendance lourde à l'œuvre : « Les investissements dans les technologies bas carbone ont très largement dépassé les investissements dans les hydrocarbures, les courbes se sont croisées dès 2017-2018. Certes, on note un rebond récent des investissements dans les énergies fossiles mais pas de quoi renverser la tendance. » Pour s'en rendre compte, selon l'AIE, 1.700 milliards de dollars doivent être investis en 2023 dans les énergies renouvelables, contre un peu plus de 1.000 milliards de dollars dans le gaz, le charbon et le pétrole. Année record Est-ce à dire que l'objectif fixé par la COP28 de tripler les capacités renouvelables installées à l'échelle mondiale d'ici 2030 est atteignable ? En la matière, la marche à fran-

chir est élevée. Certes, l'AIE prédit encore une année record pour les énergies renouvelables, avec potentiellement 440 gigawatts de nouvelles capacités installées en 2023. Mais à en croire le think tank britannique Ember, qui a additionné les objectifs de l'UE et ceux d'une soixantaine d'autres pays, nous sommes plutôt à ce jour sur une trajectoire de doublement des capacités renouvelables installées dans le monde d'ici 2030. Certains pays vont plus vite. Selon Ember, douze pays – dont le Brésil – devraient croître cette année à un rythme compatible avec l'objectif de triplement des capacités en 2030. « Une révolution est à l'œuvre qui n'est pas toujours reflétée dans les objectifs des gouvernements », estime Katye Altieri, analyste transition électrique chez Ember. Mais cet objectif exige de changer radicalement d'échelle. « Tripler les capacités installées implique de doubler les investissements, c'est considérable », estime Marc-Antoine Eyl-Mazzega, à l'Ifri. Or, dans les pays émergents ou en développement, c'est bien souvent la question du financement des nouvelles centrales renouvelables qui est le sujet le plus épineux à traiter. En raison des risques politiques ou économiques et de la faiblesse des devises locales, le coût du capital y est bien plus élevé que dans les pays de l'UE. De quoi freiner les investissements. Or, ce sujet n'est pas vraiment abordé par la COP28. « Les solutions proposées ne sont pas à l'échelle », estime Marc-Antoine Eyl-Mazzega.

Le sujet éclipsé de l'adaptation au réchauffement climatique

Les discussions sur les énergies fossiles ont occulté un autre sujet clé à Dubaï : l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique. Les espoirs des pays du Sud dans ce domaine ont été déçus. Si les énergies fossiles, point dur des négociations, ont cristallisé presque toute l'attention à la COP28

de Dubaï, d'autres textes tout aussi importants ont fait l'objet de discussions, passées sous les radars. Parmi eux, la question de l'adaptation au réchauffement climatique, considérée comme cruciale pour les pays du Sud. Le groupe des Etats africains l'a clairement rappelé dans une position publiée lundi : « L'adaptation est une question clé pour l'Afrique. Nous ne quitterons pas cette COP sans un engagement fort sur le sujet », ont-ils insisté, histoire de mettre un coup de projecteur sur la question. Ils ont pourtant été déçus. C'était l'un des grands objectifs de cette COP28 : définir des objectifs clairs sur l'adaptation aux effets du réchauffement climatique dans le monde, et renforcer le soutien apporté pour cela au pays du Sud. Car le réchauffement est déjà en route, et ses conséquences seront inéluctables et dévastatrices sur la planète, même si la planète restait dans les clous des 1,5 °C. Il s'agit donc de se préparer et d'investir dans des infrastructures (routes ou ponts) capables de résister à des températures plus élevées, dans des digues pour limiter l'impact des inondations dans les villes côtières, ou dans des moyens de limiter l'impact de glissements de terrains dus à la fonte des glaciers. Il faudra préparer les systèmes de santé et même, dans les petites îles ou certaines villes côtières, envisager de déplacer des populations. La nécessité de s'attaquer à l'adaptation est inscrite dans l'accord de Paris, et fait à ce titre l'objet d'un chapitre dans le « bilan global » du traité qui concentre toutes les attentions. Elle est aussi traitée dans un texte séparé, le « Global Goal on Adaptation » (GGA), qui doit notamment fixer un objectif clair en la matière, ainsi que des indicateurs permettant de mesurer les progrès.

La question épineuse du soutien financier

Cette COP28 était censée définir cet objec-

tif. Mais le texte adopté, vague et conceptuel, est loin du compte : il indique qu'il faut renforcer la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, les écosystèmes ou encore le secteur de la santé, sans objectif concret. « Il est beaucoup plus compliqué d'avoir dans ce domaine un objectif aussi emblématique que le 1,5 °C pour l'atténuation », commente Lola Vallejo, directrice du programme climat de l'Iddri. « Les pays du Nord craignent aussi qu'en fixant des indicateurs précis, on puisse chiffrer les besoins financiers, et qu'on leur demande alors de sortir à nouveau leur carnet de chèque », explique aussi le directeur général de l'Iddri, Sébastien Treyer. Comme sur les sujets de la lutte contre le réchauffement ou de la réparation des dégâts, le soutien financier des pays du Nord au Sud constitue de fait l'autre grand point d'achoppement des discussions sur l'adaptation. Lors de la COP26 de Glasgow, il y a deux ans, les pays du Nord s'étaient engagés à doubler leurs soutiens financiers dans ce domaine, de 20 à 40 milliards de dollars par an en 2025. Or non seulement ils n'ont atteint que 21 milliards en 2021, mais la tendance était à la baisse (-15 %). Une somme très loin du compte : le dernier rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur le sujet estimait les besoins compris entre 203 et 365 milliards par an d'ici à 2030. Les pays en développement espéraient voir mentionner des montants financiers dans le texte sur l'adaptation, afin de flécher les engagements des pays du Nord sur le sujet. « Non seulement les objectifs ont été affaiblis, mais il n'y a aucune mention de la façon de doubler les financements correspondants », regrette Ana Mulio Alvarez, du think tank E3G.

Source : Les Echos

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme

Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (W) Béjaïa

Centre Psycho-Pédagogique pour Enfants Handicapés Mentaux de Béjaïa

Avis de Recrutement

Le Centre Psychopédagogique pour Enfants Handicapés Mentaux de Béjaïa, lance l'ouverture d'un concours de recrutement sur titre pour l'année 2023 dans les grades suivants :

Grade	Diplôme et spécialité demandée	Nbre de postes ouverts
Attaché principal d'administration	Les titulaires de DEUA ou d'un TS en spécialités suivantes: -Informatique de gestion, gestion et économie des entreprises, Comptabilité et Finance, Droit financier, gestion Publique, Droit des affaires, Droit des relations économiques internationales, commerce internationale, Marketing, Gestion des ressources humaines, psychologie.	01

Dossier : Demande manuscrite de participation, remplir clairement le formulaire de renseignement, copie de la carte d'identité nationale, Cople du diplôme exigé et le cursus de formation, les attestations de travail acquises approuvées par l'autorité de sécurité sociale s'il s'agit du secteur privé ou toute période de travail effectuée dans le cadre DAIP/S pour les jeunes diplômés, le cas échéant; un document attestant que le candidat a suivi une formation complémentaire supérieure, ou titre ou diplôme requis pour la participation au concours dans la même spécialité, le cas échéant; un document relatif aux travaux ou études réalisés par le candidat dans la spécialités, le cas échéant.

Remarques : Les dossiers seront déposés ou envoyés au centre psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux de Béjaïa. Le délai d'inscription est de 15 jours ouvrables à compter de la date de cette annonce / Les dossiers manquants ou déposés après l'expiration des délais seront rejetés.

Les Enjeux Eco: 19/12/2023

ANEP 2316031127

AAPI

4 651 projets d'investissement enregistrés à fin novembre

Le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a atteint 4651 projets, à la fin du mois de novembre dernier. Ce chiffre représentait « le nombre des projets enregistrés depuis le 1er novembre 2022, date de début des activités de l'agence, et jusqu'au 30 novembre dernier », a indiqué le Directeur général de l'agence, Omar Rekkache.

Par Sirine R

Il précisé que ce nombre incluait «90 projets impliquant les étrangers, entre projets en IDE (investissements directs étrangers) et investissements en partenariats». Animant un point de presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la 3ème édition de la Conférence algérienne sur l'investissement (Algeria Investment Conference) qui se tient à Alger sur deux jours, M. Rekkache a fait savoir que l'AAPI a entamé une opération visant à s'assurer que les opérateurs ayant enregistré des projets ont réellement lancé la phase de leur réalisation, tout en expliquant que cette démarche n'était « nullement une opération de contrôle mais, plutôt une façon de connaître le taux de réalisation de ces projets et de recenser les obstacles qui pourraient être à l'origine du retard dans le démarrage de ces investissements, dans le but de les accompagner ».

Evoquant la mise en avant de la place de l'Algérie sur la scène internationale, notamment continentale, dans le domaine de l'investissement, le DG de l'AAPI a évoqué dans son intervention l'entame des procédures « pour adhérer à l'ensemble des organisations internationales les plus actives » (dans le domaine de l'investissement). Il a annoncé à l'occasion que l'« AAPI sera membre de l'Association mondiale des agences de promotion des investissements (World Association of Investment Promotion Agencies – WAIPA), à partir du mois de janvier 2024». « La demande a été déposée officiellement, la semaine dernière, à New Delhi (Inde) par le représentant de l'AAPI qui a pris part à la 27ème édition de la conférence mondiale sur l'investissement » (du 11 au 14 décembre en cours), a-t-il expliqué en ajoutant que l'agence préparait également « son adhésion à l'Association africaine des agences de promotion de l'investissement ». Une adhésion qui vise « à

avoir une position à la hauteur des potentialités de l'Algérie et de sa place dans la région », a souligné M. Rekkache. D'autre part, le responsable a indiqué que l'AAPI allait « institutionnaliser et consacrer une journée mondiale de l'investissement en Algérie baptisée Invest DZ, qui sera un rendez-vous annuel consacré à la promotion de l'investissement en Algérie ». Concernant la plateforme numérique de l'investisseur qui traitera les demandes d'octroi du foncier économique, dont la gestion a été attribuée à l'AAPI conformément à la Loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, le responsable a affirmé que son lancement se fera « dès que les textes seront publiés et les préparatifs techniques finalisés », tout en indiquant qu'il « espère le lancement de la procédure d'octroi au plus tard vers la fin du 1er trimestre 2024 ».

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or à plus de 2000 dollars l'once

L'or a légèrement augmenté lundi en dépassant les 2000 dollars l'once, soutenu par la faiblesse des rendements obligataires aux Etats Unis, alors que les investisseurs attendaient les données sur l'inflation américaine, attendues plus tard cette semaine, pour plus de clarté sur la trajectoire des taux d'intérêt de la Réserve fédérale après un pivot accommodant la semaine dernière. L'or au comp-

tant était en hausse de 0,2% à 2023,13 dollars l'once dans la matinée. Les contrats à terme sur l'or américain ont augmenté de 0,1% à 2036,70 dollars. La baisse des rendements obligataires réduit le coût d'opportunité de la détention d'or non rémunéré. Selon des analystes « les rendements reculent après la réunion du Comité fédéral de marché ouvert (FOMC) la semaine dernière, ce qui permet une nouvelle

hausse du prix de l'or ». Les rendements de référence du Trésor américain à 10 ans oscillaient près de leur plus bas niveau depuis juillet. La Fed a maintenu ses taux d'intérêt stables la semaine dernière et a signalé que le resserrement historique de la politique monétaire mis en place au cours des deux dernières années était terminé et que les coûts d'emprunt diminueraient en 2024. Les traders attendent une

multitude de données économiques américaines cette semaine, y compris le rapport de vendredi sur l'indice de base des dépenses de consommation personnelle (PCE) de novembre. Concernant les autres métaux précieux, l'argent au comptant a gagné 0,4% à 23,92 dollars l'once, tandis que le platine a augmenté de 0,6% à 945,16 dollars et le palladium a glissé de 0,6% à 1 167,03 dollars. R E.

PROJET « SOLAR1000 MW »

Ouverture des plis relatifs aux offres financières

Le Groupe Sonelgaz a procédé, lundi à Alger, à l'ouverture des plis relatifs aux offres financières concernant l'appel d'offre national et international lancé pour la réalisation du projet de production de 1000 MW d'énergie solaire photovoltaïque « Solar1000 MW ». L'ouverture des plis s'est déroulée en présence du PDG de Sonelgaz-Engineering, Yazid Djellouli, du Directeur général de Shaems Djazaïr, Bellache Lounes, et de la directrice des activités de production et d'engineering à la direction générale du groupe Sonelgaz, Ouidad Hamrourou ainsi que des représentants des entreprises soumissionnaires. Le nombre des offres s'est établi à 41 offres sur 43 acceptées lors de l'opération d'ouverture des plis des offres techniques, et ce suite à l'annulation de deux offres car ne répondant pas aux conditions légales. La séance de réception et d'ouverture des plis des offres techniques relatives au projet, tenue le 4 décembre, avait vu la participation de 16 entreprises à l'appel d'offre sur les 139 sou-

missionnaires ayant retiré le cahier de charges pour ce projet. Les entreprises participantes avaient proposé dans le cadre de cet appel d'offre 43 offres techniques. Lors de la séance d'ouverture des plis des offres techniques, 5 soumissionnaires algériens dont des Groupes algériens en partenariat avec des étrangers ayant proposé 13 plis ont été retenus au même titre que 11 soumissionnaires de quatre nationalités (chinoise, turque, italienne et émiratie). Le projet porte sur la réalisation de cinq stations dans cinq wilayas d'une capacité allant de 50 à 300 MW, outre la réalisation du réseau de transport reliant chacune de ces stations au réseau national d'électricité. L'appel d'offre a été lancé en juillet dernier par Sonelgaz-Engineering pour le compte de SHAEMS. Parmi les conditions prévues dans le cahier de charges figurent, l'acquisition de toutes sortes d'équipements à l'image des charpentes, des plaques photovoltaïques, des câbles, des transformateurs et autres auprès d'entreprises algériennes, dans le cadre du programme national d'intégra-

tion. Les maîtres d'œuvre doivent faire appel à des entreprises algériennes pour réaliser les travaux de génie civil et les installations électromécaniques. Le projet « Solar 1000 » s'inscrit dans le cadre du programme national de 15.000 mégawatts, suite au lancement du projet de construction de quinze (15) centrales photovoltaïques d'une capacité de production variant entre 80 et 220 mégawatts, avec une capacité totale de 2.000 mégawatts réparties sur douze (12) wilayas. S'exprimant à la presse en marge des travaux de cette rencontre, Mme Hamrourou a précisé que l'ouverture des offres financières du projet « Solar 1000 » représente la deuxième phase de l'opération de sélection des entreprises pour réaliser ce projet. Ainsi, la commission en charge procédera à la sélection et à l'évaluation des offres financières sur la base du coût de production au kilowatt, avec possibilité d'attribuer la réalisation de deux centrales à une seule entreprise s'il s'agissait d'offres compétitives. Le projet « Solar 1000 » permettra de

créer 5000 emplois directs et de raccorder 200.000 clients au réseau national d'électricité, a fait savoir la responsable qui a ajouté que la signature de contrats définitifs avec les entreprises chargées de ce projet « aura lieu avant la fin de l'année en cours », afin d'entamer les travaux de réalisation « au début de l'année prochaine ». Le groupe Sonelgaz a reçu des offres financières très satisfaisantes parmi les moins chères au niveau mondial », d'où son engagement à mettre en œuvre ce projet qui contribuera à répondre à la demande intérieure en électricité et partant « entrer dans une nouvelle ère de production d'énergie propre et durable », a-t-elle dit. Elle a également affirmé que le Groupe est prêt à concrétiser le programme national des énergies renouvelables et à répondre à la demande croissante au niveau national, dans le cadre de la diversification des exportations hors hydrocarbures en exportant l'excédent de la production électrique. R E.

PÉTROLE

Le Brent grimpe à plus de 77,4 dollars

Le pétrole grimpait lundi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février prenait 0,71% à 77,46 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en janvier gagnait 0,62% à 71,87 dollars. La semaine dernière, les deux références mondiales avaient affiché un léger gain, portées par les spéculations sur plusieurs réductions de taux de la Réserve fédérale (Fed) l'année prochaine, qui pourraient intervenir dès le mois de mars selon les analystes. Alors que la Fed a comme les autres banques centrales décidé d'un statu quo sur ses taux d'intérêt la semaine dernière, son discours jugé plus accommodant par les investisseurs avait affaibli le dollar. La faiblesse du billet vert dope en retour les achats de pétrole, plus abordable pour des investisseurs disposant de devises étrangères. Cependant, les ardeurs des investisseurs restent tempérées par « la demande chinoise modérée », soulignent des analystes. Les ventes au détail en Chine ont poursuivi leur tendance à la hausse en novembre, à +10,1% sur un an selon les chiffres officiels publiés vendredi, mais ont progressé moins que prévu par les analystes, tandis que la reprise économique reste fragile dans le pays. Il est à noter que la banque d'investissement américaine Goldman Sachs a abaissé de 10 dollars sa prévision sur l'évolution du cours du pétrole Brent pour l'an prochain, estimant qu'il pourrait se situer entre 70 et 90 dollars le baril, en raison notamment d'une forte production aux Etats-Unis qui devrait tempérer une éventuelle hausse des prix. « Nous prévoyons toujours une fourchette de prix et une volatilité modérée des cours en 2024. La capacité élevée de réserve pour soutenir le choc d'un resserrement de l'offre devrait limiter les mouvements à la hausse des prix », écrivent les analystes de la banque dans une note datée de dimanche, rapporte le site Prix du baril. Goldman Sachs s'attend désormais à ce que le Brent atteigne un pic de 85 dollars le baril en juin 2024, et une moyenne de 81/80 dollars en 2024/2025, contre un sommet précédemment estimé à 92 dollars. R E.

ORAN

Démantèlement d'un réseau de vente de matières premières contrefaites

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé composé de deux individus, l'un d'eux de nationalité africaine, qui activaient dans l'escroquerie via les réseaux sociaux pour la vente de graines censées être des matières premières pour les laboratoires pharmaceutiques européens, a-t-on appris dimanche de la Sûreté de wilaya. L'opération est intervenue suite à une plainte déposée par le gérant d'une société privée auprès de la justice, selon laquelle il a fait l'objet d'escroquerie via les réseaux sociaux de la part des membres de ce réseau, qui lui ont subtilisé une somme d'argent, en échange de l'achat d'une quantité de graines, totalisant 481 graines, lui faisant croire qu'elles sont utilisées dans les produits pharmaceutiques, a ajouté la cellule de communication et des relations publiques.

La brigade de lutte contre la grande criminalité, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a enclenché ses investigations opérationnelles et techniques, qui ont mené à l'identification et la localisation des individus impliqués. Après avoir accompli toutes les procédures légales et obtenu des mandats de perquisition et d'arrêt, et après une extension de compétence, deux individus ont été arrêtés et 481 graines dites « graines de Taureau » ont été saisies, en plus d'une somme d'argent provenant des revenus de l'escroquerie s'élevant à 31.500 DA, en plus de 30 euros, a-t-on ajouté. Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres du réseau, qui seront présentés devant la justice, selon le communiqué.

BOUIRA

Plus de 90% des dossiers de la CNR numérisés

Un taux de 93% des dossiers de retraite ont déjà été traités et scannés par les services de la Caisse nationale de retraite (CNR) à Bouira dans le cadre d'une vaste opération de numérisation qui se poursuit toujours, a indiqué mercredi le directeur de la CNR locale, Toufik Belhouari.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, M. Belhouari a fait savoir que le programme de la numérisation déjà lancé à travers les différentes wilayas du pays, « a beaucoup avancé à Bouira grâce à une forte mobilisation et engagement des services et les informaticiens de la CNR ». Lors de cette rencontre avec la presse, le même responsable a annoncé le lancement à Bouira d'une caravane numérique de retraite, qui, a-t-il dit, « permettra aux retraités de se rapprocher de nos services à travers quelques communes et Dairas afin d'obtenir des informations et des détails sur le processus de numérisation adopté afin de leur faciliter les démarches de retraite ». « Cette opération de numérisation est menée en amont et en aval, c'est-à-dire, nos services prennent en charge le retraité deux ans avant la retraite, puis pendant le dépôt de la demande de retraite et puis au départ à la retraite à travers ce programme de numérisation qui se poursuit et qui touche 14



points importants », a expliqué M. Belhouari. Parmi ces points figurent notamment le calcul de la pension de retraite, ainsi que le suivi du dossier de retraite à distance, l'obtention sur internet de l'attestation de revenu, le service de reconnaissance faciale qui est également inclus dans ce programme afin de pouvoir identifier les retraités, selon les détails fournis à la presse par le

même responsable. « Grâce à ce progrès numérique, le retraité pourra désormais introduire et suivre ses réclamations en ligne à travers une application spéciale de la CNR, qui offre plusieurs autres options aux utilisateurs afin d'accéder à d'autres services en ligne sans faire des déplacements et sans perdre du temps », a souligné M. Belhouari. À propos du certificat

de vie, exigée une fois par an du retraité, le conférencier a précisé que le retraité « n'aura plus besoin de fournir ce document en papier. Il lui suffit, désormais, de nous envoyer sa photo par téléphone et elle sera traitée par notre application de Reconnaissance Faciale (RF) et validée ». Une file d'attente numérique est également disponible sur cette application en ligne pour permettre aussi au retraité d'obtenir un ticket et un service en un temps réduit. « Cette numérisation est un défi important que nous devons impérativement relever afin de développer le service public au profit du citoyen, et notre pays a franchi d'importants pas dans ce programme toujours en cours », s'est-il réjoui. À noter, la caravane numérique de retraite sillonnera quelques Dairas comme Sour El Ghouzlane, M'Chedallah, Aïn Bessam, Kadiria et Lakhdaria, outre quelques zones d'ombre, pour expliquer aux retraités les bienfaits et les avantages de la numérisation.

BATNA

Saisie de 2.700 litres d'huile d'olive contrefaite

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ouled Selam (wilaya de Batna) ont saisi 2.700 litres d'huile d'olive contrefaite, a indiqué dimanche dans un communiqué, le groupement de wilaya de ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à une descente dans un atelier clandestin installé

dans un garage et certaines parties d'une maison de l'une des villages de la commune et exploité par deux personnes âgées de 19 et 49 ans permettant de saisir l'huile contrefaite avant sa commercialisation, a précisé le document. Le communiqué a indiqué que l'huile d'olive était mélangée à l'huile de table et autres produits en vue de

sa commercialisation d'une manière clandestine, ajoutant qu'une enquête a été ouverte sur l'affaire et les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes. Tous les équipements et marchandise en rapport avec la préparation de l'huile contrefaite ont été saisis, selon le document.

HABITAT À CONSTANTINE :

Attribution de plus de 1.900 LPL « avant fin 2023 » à El Khroub

Au total, 1.941 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune d'El Khroub (Sud-Est de Constantine), seront attribués à leurs bénéficiaires « avant la fin de l'année en cours », a-t-on appris jeudi auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Parmi ce nombre global, 950 unités sont situées dans la ville Massinissa, 904 logements au nouveau pôle urbain d'Aïn Nahas, en sus de 87 autres logements construits dans divers sites urbains de la même commune, a précisé dans une déclaration à l'APS le directeur général de

l'OPGI de la wilaya de Constantine, Fouad Laâroussi. Les travaux d'aménagement intérieur et extérieur de ces logements dont l'opération de tirage au sort a été effectuée fin novembre dernier, ont été achevés, a souligné le même responsable.

La même source a ajouté que 90 autres logements destinés aux demandeurs du logement social de la commune d'El Khroub seront distribués, durant la même période, dans la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Pour rappel, 3.492 LPL destinés à la population de la daïra de Constantine dont 2.352 unités construites au nouveau pôle

urbain de la commune d'Aïn Abid (Sud-Ouest de Constantine), 640 logements réalisés dans diverses unités de voisinage (UV) de la circonscription administrative Ali Mendjeli et 500 autres implantées dans la ville Massinissa, ont été distribués en novembre dernier.

Selon les dernières statistiques établies par les services de l'OPGI, près de 7.000 logements LPL avaient été attribués à leurs bénéficiaires depuis le début de l'année 2023, à travers les communes d'Aïn Abid, d'Ibn Badis, de Beni H'midène, de Messaoud Boudjeriou et d'Ibn Ziad.

MASCARA

Plus de 3.600 agriculteurs affectés par la sécheresse indemnisés

Pas moins de 3.676 céréaliculteurs de la wilaya de Mascara affectés par les effets de la sécheresse ayant sévi durant la dernière saison agricole ont été indemnisés, apprend-on du directeur des services agricoles (DSA). Mohamed Djabiri a précisé à l'APS que ces agriculteurs ont bénéficié, durant la période allant de novembre écoulé à ce

jour, d'indemnisations en nature consistant en l'octroi, à titre gracieux, de 68.400 quintaux de semences de différentes variétés céréalières. Il a fait savoir que l'opération se poursuivra jusqu'au début de l'année prochaine pour faire profiter ainsi au maximum les agriculteurs "victimes" de cette calamité et ce, sous la supervision d'un comité com-

posé de représentants de divers organismes concernés par la mise en œuvre et la réussite de cette opération décidée, rappelle-t-on, par les plus hautes autorités de l'Etat en faveur des professionnels de la filière céréalière. La DSA de Mascara a recensé 5.100 producteurs de céréales ayant été affectés par la sécheresse, sachant que 51.000

hectares ont été lourdement impactés par cet aléa climatique sur une superficie globale consacrée à cette spéculation, estimée à 61.272 ha. Les effets de la sécheresse se sont traduits par un net recul de la production céréalière dans cette wilaya, qui a enregistré une production de 100.000 qx, soit un rendement de 10 qx/ha

Le livre, les marchés et l'éducation

Avec l'extension de l'autorité de l'Argent et de la Science, les différentes autorités sont soumises à l'autorité de la divine Raison qui ne les préserve pas, mais les corrodent. Les autorités ne renvoient plus à leurs conditions de production, à l'expérience sociale et sa transmission.

Partie 6

DERGUINI Arezki (*)

«Comprendre» le monde pour se «comprendre» autrement que l'on est compris, c'est s'autodéterminer, établir un rapport de réciprocité entre le compris et le comprenant. C'est le temps décolonial qui pointe. Car dans le monde comme dans la pensée, la place qui nous fut faite ne nous tenait plus, ne nous contentait plus. Nous «comprendre» dans le monde comme se comprenaient les nations dominantes fut décevant, n'alignait pas la théorie et la pratique. On se donnait les usines, mais pas les laboratoires. La place que nous désirions dans le monde comme tout autre, eut besoin alors d'un autre monde plus porté par nous-mêmes que par les autres. Penser un autre monde dans lequel on pourrait tenir, comme tout autre, avait besoin de la pensée d'un autre monde qui commençait à naître en nous et que l'on commençait à voir poindre hors du monde occidental. Car le monde que l'on comprend n'est jamais que notre monde qui va plus ou moins bien avec le monde comme il va. Tout se passe comme si chacun contenait sa société et son monde, «comprenait» plus ou moins bien la société et le monde réels et serait plus ou moins bien «compris» par eux.

La pensée chinoise. Penser autrement aujourd'hui, le monde nous propose principalement de penser à la manière chinoise, qui à notre différence, de par sa réussite, aligne théorie et pratique. Le Japon et la Corée du Sud comprennent le monde comme à la manière chinoise, mais toujours dans la compréhension occidentale du monde pour rester dans son orbite. Une pensée peut en habiter une autre, comme un parasite, s'y loger confortablement. En fait, elle a compris ce qu'elle habite, mais ne se risque pas à en sortir, de crainte de manquer de ressources.

Pourquoi le développement de l'économie de marché en Chine n'a pas conduit à la démocratie ? On oublie qu'en Chine le développement du marché n'a pas attendu le capitalisme (F. Braudel), qu'il n'est donc pas associé comme il l'est en Occident au libéralisme. Ensuite que sa réussite ne doit rien au modèle libéral. La pensée occidentale a habité la pensée chinoise et continue de le faire, celle-ci s'en est trouvée transformée, renouvelée jusqu'à ce qu'elle soit en mesure de penser la pensée occidentale autrement que celle-ci ne se pense. Exemples manifestes, les concepts d'économie socialiste de marché, puis de socialisme aux caractéristiques chinoises. Revoilà le socialisme dans l'air du temps.

Se penser autrement que nous avons été pensés. Cela signifie aujourd'hui se repenser en passant par le détour d'une autre pensée que celle occidentale, par celui de la pensée chinoise, chausser les lunettes chinoises et chercher si l'on peut se reconnaître, se différencier dans l'une et dans l'autre. C'est de la pensée occi-

dentale épuisée et de la pensée chinoise ascendante, la pensée ascendante héritant de la pensée décadente, dans l'écart entre les deux lectures de nous-mêmes par les autres, dans l'écart de nos deux lectures des autres par nous-mêmes, que nous pourrions construire la pensée de nous-mêmes par nous-mêmes. Car il nous faudra vivre dans le monde en séparant la pensée de nous-mêmes par nous-mêmes de celle par autrui. Mais séparer n'est pas couper, la pensée de nous-mêmes par nous-mêmes restant intérieure à la pensée de nous-mêmes par autrui et la pensée de nous-mêmes par autrui restant intérieure à la pensée de nous-mêmes par nous-mêmes. La pensée est une, elle est seulement différenciée, c'est la condition de la communication et la réalité de celle d'aujourd'hui. Une certaine compréhension est nécessaire. Plus elle sera réciproque, plus l'harmonie sera grande. Une intersection, ce que nous comprenons de l'autre recoupant dans une certaine mesure ce qu'il comprend de nous, doit bien exister entre les différentes manières mondiales de penser qui puissent rendre possible leur coexistence. Marché, volonté collective et stratégie publique.

Dissociation du commerce intérieur et du commerce extérieur. Dans les sociétés postcoloniales qui ont hérité de marchés extravertis, construire des marchés ayant leur propre dynamique - construction vitale pour toute société qui veut se penser comme telle, n'est pas une chose aisée. Que des producteurs et des consommateurs locaux, se fassent face, se répondent et soumettent leurs échanges avec le monde à leurs échanges n'est pas une donnée immédiate, une volonté commune qui va de soi. La colonisation ne les a pas prédisposées à cela, bien au contraire. Nous (individus) avons été prédisposés à commercer avec autrui, avant de commercer entre nous. C'est dans notre «commerce» que le commerce avec autrui fait notre cohésion lorsque notre commerce «comprend» le commerce d'autrui, ou notre désunion, lorsque le commerce d'autrui «comprend» notre commerce et que notre commerce ne «comprend» pas le commerce avec autrui.

La colonisation a détruit le commerce entre nous, nos marchés. Mais c'est bien de là qu'il faudra partir : d'une production domestique séparée, produire pour le monde avant de pouvoir décider que produire pour soi, puis séparer la production pour le monde et la production pour soi afin d'introduire progressivement le commerce avec le monde dans notre commerce de sorte qu'il améliore notre commerce, pour qu'en point de mire notre commerce devienne un commerce interne au monde développé, la production pour nous-mêmes une production pour le monde. Notre commerce dans le commerce du monde et le commerce du monde dans notre commerce, en fait, se complétant et se disputant le commerce mondial.

Dissociation de la société et de l'État.

Qu'un tel marché national se constitue et «tourne» sur lui-même au sein du marché mondial, stabilise son centre de gravité, cela ne peut être le fait que d'une volonté stratégique délibérée. Une volonté se formulant dans une stratégie publique dans la continuité d'une volonté collective. Nous ne répéterons jamais assez que la séparation de l'État et de la société n'est ni universelle ni réelle, qu'elle ne caractérise ni les sociétés de classes ni les sociétés sans classes ou non capitalistes. L'État est toujours dans la société et la société dans l'État. Le fait qu'ils se confondent (la société c'est l'État) ou qu'ils se disjoignent (la société c'est le marché pas l'État) ne sont que des cas particuliers. Le rapport de l'État à la société, le rapport de l'intérêt général aux intérêts particuliers, est un rapport de composition, dans un cas particulier de transcendance. Il est de la composition de la classe dominante dans les sociétés de classes, de la composition d'autres collectifs dans les sociétés sans classes. Dans les dictatures, une définition indépendante de l'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers condamnerait l'intérêt général à la dégénérescence. Car à vouloir dissocier ceux qui ne sont que deux aspects complémentaires de l'intérêt, on échoue à construire des marchés dynamiques.

Dissociation de la volonté collective et de la stratégie publique. Pour ce qui nous concerne, la dissociation de l'État et de la société prive la stratégie publique de la volonté collective. Pour le libéralisme, il n'y a que des individus séparés et un État, le marché devant seul faire figure de transformateur des volontés individuelles en volontés collectives, l'État ne fournissant que les services permettant une telle transformation. Avec la société de classes et le républicanisme, l'État est le représentant de la volonté générale, la société celui des intérêts privés. La volonté générale qui formule la politique publique, n'étant elle-même que la volonté collective produite par le marché politique des individus séparés sous idéologie libérale ou républicaine. L'individualisme du libéralisme et du républicanisme est donc, dans une société qui n'est pas celle des individus séparés, l'ennemi de la construction d'une volonté collective et d'une stratégie publique.

Dissociation de la production et de la consommation coloniale et postcoloniale. Des producteurs et des consommateurs qui restent l'un dans l'autre, continuent à se définir mutuellement après s'être différenciés, se complètent, se disputent le revenu, mais ne se laissent donc pas dissocier, se comprennent au deux sens du terme pour améliorer leur production et leur consommation, s'associent en vue de faire de leur production une production universelle, n'est pas une réalité postcoloniale. La réalité est que producteurs et consommateurs locaux ne sont plus l'un dans l'autre, ne se codéfinissent pas, ne se complètent pas, ne se développent pas afin que la production et la consommation locales disjointes reforment leur

unité et trouve une place dans la production mondiale. Dans leur dispute autour du revenu, les consommateurs l'ont emporté sur les producteurs. L'intervention coloniale a rompu l'économie domestique, elle y a introduit le marché mondial de manière brutale et intempestive, elle a dispersé les producteurs locaux. Ils ne pouvaient plus produire leur consommation, les marchés cessaient d'être leur marché, s'y déversaient des marchandises qui n'étaient pas leurs marchandises alors que leurs marchandises n'y trouvaient pas place. Et cela jusqu'à stabiliser des préférences en faveur des marchandises étrangères. Nous avons désappris à aimer ce que nous faisons, nous avons appris à consommer étranger, nous nous sommes laissé prendre au jeu de la consommation ostentatoire. Jusqu'à quand préférerons-nous la production étrangère à notre propre production ? Jusqu'à ce que la chute de notre pouvoir d'achat nous fasse sentir qu'il dépend de notre production, de notre puissance productive ? Mais de quelle production pourrions-nous alors tenir pour construire notre économie ?

Les deux circuits de l'économie

L'unité des producteurs et des consommateurs. Le raisonnement effectué pour la production matérielle est valable pour celle immatérielle. Un marché du livre ouvert à tout vent en économie postcoloniale n'est pas un marché. Il n'a pas ses mécanismes indépendants, c'est un marché de producteurs et de consommateurs incohérent. Un marché qui ne distingue pas au départ production et consommation domestiques de la production et de la consommation mondiales ne peut pas se structurer et avoir une dynamique propre. Un marché domestique où production et consommation domestiques ont été désarticulées par une intervention extérieure brutale et intempestive est «ouvert à tout vent», est le marché des autres. Production et consommation domestiques ayant été disjointes, la consommation ne peut pas être une consommation productive, mais une consommation destructrice de production domestique. La première tâche stratégique d'une société postcoloniale est donc de redonner à son économie l'unité de ses producteurs et de ses consommateurs. Autrement dit, la société doit d'abord se fixer comme objectif stratégique la consommation de sa production, en usant et valorisant les ressources dont elle dispose, celles mondiales valorisant celles domestiques.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

A suivre

COMPÉTITIVITÉ DES EXPORTATIONS EN AFRIQUE

La Tunisie classée 2 ème

La Tunisie est la 2ème économie la plus compétitive à l'exportation et l'un des seuls pays africains à avoir constamment surpassé la moyenne mondiale, elle surpasse tous les pays sauf deux dans cette dimension et a toujours obtenu de bons résultats depuis 2009. La Tunisie a le deuxième score de bien-être humain le plus élevé derrière l'Île Maurice... C'est ce qui ressort du baromètre « African Transformation Index » du Centre Africain pour la Transformation Economique (ACET) qui mesure les impacts de la transformation économique, sujet en vogue, dans 30 pays africains. Ce classement est établi sur la base de cinq principaux critères, à savoir la diversification des produits, la compétitivité des exportations, l'accroissement de la productivité, l'usage des technologies et le développement humain. Ces variables sont regroupées dans l'acronyme anglais « DEPTH » (profondeur). Cet indice évalue la performance de pays africains et les regroupe dans un indice global sur une échelle de 0 (le moins transformé) à 100 (le plus transformé). En ce qui concerne la Tunisie, il en ressort ce qui suit : La Tunisie est un transformateur économique élevé avec un score global de 69,5, elle possède l'économie la plus diversifiée d'Afrique, conservant un score de diversification constant depuis 2000. D'une manière générale, l'amélioration de la compétitivité des acteurs économiques est l'objet d'une forte compétition entre les pays pour créer les meilleures conditions à l'investissement et à la production et mieux se positionner sur un marché de plus en plus globalisé, de plus en plus ouvert à la concurrence internationale. Il est à noter, à cet effet, que la Tunisie est fortement concernée par cette compétition d'autant que l'exigüité de son marché l'amène nécessairement à conforter le choix de l'économie ouverte et à offrir à l'entreprise un climat d'affaires au moins équivalent à celui des pays concurrents pour pouvoir escompter une relance de l'investissement et une accélération de la croissance et des créations d'emplois sur des bases viables et soutenables.

LES GRANDES COMPAGNIES MARITIMES CESSENT DE FAIRE NAVIGUER LEURS NAVIRES EN MER ROUGE

Les chaînes d’approvisionnement mondiales affectées

Le président du conseil d'administration de la Fédération des chambres arabes de navigation et président de la Chambre de navigation d'Alexandrie, Mohamed Moselhi, a déclaré que le groupe maritime français « CMA-CGM » et la compagnie maritime chinoise « Yang Ming » ont annoncé samedi soir, l'arrêt de toutes leurs expéditions de conteneurs via la mer Rouge suite aux récentes attaques contre des navires commerciaux dans la région.

Moselhi a expliqué que l'arrêt du transport maritime via les lignes françaises et chinoises, en plus de l'arrêt du géant allemand du transport maritime Maersk et de Hapag-Lloyd, vendredi dernier poserait de graves difficultés au trafic maritime commercial. La décision de la compagnie maritime intervient après que la milice Houthis au Yémen ait ciblé des navires liés à Israël dans la mer Rouge, au large des côtes du Yémen. Vendredi dernier, les rebelles Houthis ont annoncé avoir pris pour cible deux porte-conteneurs au large des côtes du Yémen qui se dirigeaient vers Israël, le « MSC Alania » et le « MSC Palatium ». Moselhi a poursuivi : « Cibler les navires dans la mer Rouge affecte le commerce mondial, et l'affaire a une dimension politique, et j'espère que cette affaire sera réglée rapidement. » Il a expliqué que la situation affectera certainement les coûts de transport à travers le facteur de risque de guerre, ce qui affectera le mouvement commercial mondial, dont les coûts seront certainement affectés, et sa persistance signifie que chaque compagnie maritime imposera des coûts supplémentaires sur son fret maritime. Il a ajouté que les actions des Houthis susciteront des tension au cours de l'année à venir, sur fond de



guerres dans différentes régions du monde. Pour sa part, l'agent de la compagnie maritime Mahoney, Ahmed Al-Akkad, a déclaré que ce qui se passe aura certainement un impact négatif sur le mouvement des échanges commerciaux, l'économie des transports et les chaînes d'approvisionnement directement, surtout si la situation dure au-delà du 18 décembre. Maersk et CMA n'ont pas encore annoncé la reprise de la navigation dans la mer Rouge. Il a expliqué que si la période d'interdiction de naviguer à travers la mer Rouge se prolonge et que des solutions alternatives ne sont pas

créées, toute la situation du transport maritime sera affectée et le mouvement des pays fournisseurs d'importations à tous les niveaux de produits finis et de matières premières pour les secteurs industriels de l'Égypte et de tous les pays voisins seront affectés négativement. Il a ajouté : « Il n'est pas possible de préciser un pourcentage précis d'augmentation des charges de fret actuellement, mais cela variera d'une entreprise à l'autre, d'autant plus que Maersk, Hapag-Lloyd et CMA représentent environ 20 % du volume des marchandises transportées sur le marché mondial. » Une source de Maersk a déclaré que

la question est liée à la sécurité des navires et de leurs équipages, en plus des marchandises bien sûr, et que tant que l'insécurité persiste, il n'est pas possible de naviguer à travers la mer Rouge. Cela oblige les navires à emprunter une route plus longue, à savoir le « Cap de Bonne-Espérance ». La source a expliqué que le délai de voyage des navires en provenance d'Extrême-Orient vers la Méditerranée passera de 10 à 17 jours. Il a ajouté qu'il n'est pas possible de juger du pourcentage des coûts qui augmenteront sur les opérations d'expédition dans les prochains jours, d'autant plus que les prix du carburant varient de jour en jour, en plus du fait qu'il n'est pas non plus possible de savoir quand le retour à la normale des transits par la mer Rouge sera sécurisé. L'augmentation des coûts ne peut actuellement pas être fixée à un pourcentage spécifique car elle diffèrera d'un pays à un autre. » Pour sa part, l'expert saoudien en commerce international, Fawaz Al-Alami, a souligné qu'il n'y avait aucune option face à la crise des compagnies maritimes mondiales évitant le détroit de Bab al-Mandab parce que contourner la Corne de l'Afrique signifie augmenter le coût et l'assurance des conteneurs à destination de l'Europe.

POUR ACCROÎTRE LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS SAOUDO-CORÉENS

24 réunions et signature de 4 accords

La visite d'une délégation industrielle saoudienne en Corée du Sud a vu plus de 24 réunions avec le secteur privé et des agences gouvernementales, en plus de 7 visites sur le terrain d'usines et la signature de 4 mémorandums d'accord, afin d'augmenter le volume des investissements industriels. entre les deux pays. Le ministre de l'Industrie et des Ressources minérales, Bandar Al-Khorayef, accompagné d'un certain nombre de dirigeants et responsables saoudiens, a conclu dimanche sa visite officielle dans 3 villes coréennes, au cours de laquelle il a rencontré un grand nombre de hauts responsables du secteur industriel et miniers pour discuter du renforcement de la coopération entre les deux pays. Au cours de la réunion, les développements des projets et accords communs ont été discutés, et les opportunités d'investissement prometteuses entre les deux pays dans divers secteurs industriels ont été examinées, en plus des échanges commerciaux et des opportunités de développement des exportations non pétrolières entre les deux parties.

Réunions bilatérales

Les deux ministres ont assisté à la signature d'un protocole d'accord conclu entre l'Autorité saoudienne des zones indus-

trielles et des zones technologiques (MODON) et la société holding coréenne « GL Rafa » pour la fabrication de vaccins, de biotechnologies et de produits chimiques, qui vise à attribuer des terrains industriels de 51 000 m2 dans la ville de Sudair pour les industries et les entreprises d'une valeur d'investissement de 750 millions de riyals (200 millions de dollars). Le ministre saoudien a tenu une série de réunions bilatérales avec des responsables d'entreprises coréennes, au cours desquelles ils ont discuté des opportunités d'investissement prometteuses disponibles dans les secteurs industriel et minier du Royaume et du potentiel contenu dans les nombreux sous-secteurs de chaque secteur. Ils ont examiné la nature de l'environnement d'investissement en Arabie Saoudite, qui se caractérise par une grande efficacité, les avantages fiscaux dont bénéficient les investisseurs, l'établissement et la gestion de projets. Le ministre a également rencontré les responsables de Samsung Medison, Echo Pro, GL Rapha, Hankook, LG Electronics et d'autres grandes entreprises.

Visiter des usines

Il a visité un certain nombre d'usines, dont l'usine HD Hyundai Heavy Indus-

tries, qui spécialisée dans la construction navale, les installations industrielles et d'ingénierie, les moteurs et les machines dans la ville d'Ulsan. Il a également visité l'usine Doosan dans la ville de Changwon spécialisée dans les domaines des centrales thermiques, des turbines, des générateurs, des usines de dessalement, des pièces moulées et des revêtements. Le ministre a également visité l'usine de KG Mobility (KG), l'un des plus grands constructeurs automobiles de Corée du Sud, à Séoul. Al-Kharif a également visité l'usine de fabrication de voitures de Hyundai Motor Company et a discuté avec les responsables de l'entreprise des étapes de mise en œuvre de l'accord de projet conjoint entre le Fonds d'investissement public et l'entreprise visant à créer une usine hautement automatisée de fabrication de voitures dans le Royaume. Al-Kharif a déclaré que l'Arabie saoudite était ouverte à un partenariat avec la Corée du Sud dans le cadre d'investissements miniers afin d'aider Séoul à améliorer la flexibilité de sa chaîne d'approvisionnement qui comprend les métaux des terres rares. Le ministre saoudien a ajouté que son pays sera un « grand partenaire » pour la coopération bilatérale dans le domaine des minéraux.

Il s'est concentré sur la possibilité d'un partenariat entre la Corée du Sud et « ManaraMinerals », un projet conjoint établi entre la société « Ma'aden » et le Fonds d'investissement public, pour une coopération en matière d'investissement incluant des mines étrangères.

Investissement minier

Le ministre Al-Kharif a ajouté dans une interview avec l'agence de presse coréenne Yonhap : « Nous ouvrons le projet Lighthouse pour conclure des partenariats avec différents pays, et la Corée du Sud pourrait être intéressée par cette société pour investir dans différentes mines à travers le monde. Il a souligné que la Corée du Sud est l'un des plus grands pays industrialisés au monde et qu'elle s'attend à une demande continue de minéraux et de métaux dans le secteur privé du pays. Il a expliqué que le Royaume possède une valeur d'environ 1,3 billion de dollars en ressources minérales, telles que le phosphate, le cuivre, le zinc et l'or, sur la base du programme d'études géologiques du gouvernement, qui couvre un tiers de la superficie du pays. Il a déclaré que les ressources minérales explorées en Arabie Saoudite ne représentent qu'environ 18 %.

EN AFRIQUE

L'énorme potentiel du marché de l'assurance agricole reste largement sous-exploité

Alors que la superficie de 80 % des fermes recensées sur le continent est inférieure à 2 hectares, le rapport souligne que la micro-assurance agricole peut constituer une niche prometteuse qui permettrait de toucher des centaines de milliers de petits exploitants.

Avec des projets très dépendants des financements apportés par des donateurs internationaux et une faible implication des assureurs privés, le secteur de l'assurance agricole reste peu développé en Afrique malgré l'immense gisement d'opportunités qu'il offre dans un contexte de recrudescence des événements climatiques extrêmes, souligne un rapport publié le 12 décembre par Ecofin Pro, la plateforme de l'agence Ecofin dédiée aux professionnels.

Intitulé « L'assurance agricole en Afrique : un essor timide, mais un marché prometteur », le rapport précise que ce segment du marché de l'assurance est encore embryonnaire sur le continent. A peine, 1% des petits agriculteurs africains étaient assurés en 2016/2017 contre 15% en Amérique latine et près de 50 % en Asie. Selon les données d'Allianz Re, les primes d'assurance agricole ont atteint 320 millions de dollars en Afrique en 2020, soit moins de 2 %

du total des primes relatives à l'assurance non-vie. Au plan mondial, le continent fait figure de petit poucet. Il représente moins de 1 % du volume global des primes estimé à 46 milliards de dollars, le marché étant dominé par les États-Unis et la Chine qui cumulent à eux deux 27 milliards de dollars de primes. Outre sa taille réduite, le marché africain de l'assurance agricole est très inégalement réparti. L'Afrique du Sud est de loin le premier marché du

continent, avec plus de 100 millions de dollars de primes en 2020. La nation arc-en-ciel est suivie de très loin par le Maroc et le Botswana, qui cumulent des primes comprises entre 20 millions et 40 millions de dollars. Les deux autres marchés avec des primes dépassant la barre des 10 millions de dollars sont la Zambie et le Nigeria. Plus généralement, les producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre figurent parmi les moins assurés de la planète.

NIGERIA

La banque mondiale financera des projets d'énergies renouvelables à hauteur de 750 millions USD

Le prêt concessionnel doit permettre de mobiliser plus d'un milliard de dollars de capitaux privés, ainsi que d'importants financements parallèles de la part de plusieurs institutions de financement du développement. La Banque mondiale a annoncé dans un récent communiqué avoir approuvé l'octroi d'un prêt de 750 millions USD en faveur du Nigeria pour financer des projets d'énergies renouvelables. Le financement qui sera décaissé par l'Association internationale de développement (IDA), le guichet de la Banque mondiale dédié aux pays les plus pauvres, servira à financer le projet Distribu-

ted Access through Renewable Energy Scale-up (DARES), dont l'objectif est de fournir à plus de 17,5 millions de Nigériens un accès nouveau ou amélioré à l'électricité grâce à des solutions d'énergie renouvelable distribuée. Le prêt concessionnel doit permettre de mobiliser plus d'un milliard de dollars de capitaux privés, ainsi que d'importants financements parallèles de la part de partenaires de développement, dont 100 millions USD de l'Alliance mondiale pour l'énergie au service des populations et de la planète (GEAPP) et 200 millions USD de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

D'autres partenaires de développement contribueront également au programme, notamment l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Agence allemande de développement (GIZ) et la Banque africaine de développement (BAD). Selon la Banque mondiale, plus de 85 millions de Nigériens n'ont pas encore accès à l'électricité alors que les entreprises et les ménages déjà connectés au réseau national sont confrontés à un approvisionnement peu fiable et insuffisant, ce qui les rend très dépendants des groupes électrogènes fonctionnant à l'essence et au diesel.

GRÂCE À UN PRÊT DE 7 MILLIONS \$ DE LA SFI

Le sud-africain Biovac va accroître sa production de vaccins en Afrique

Alors que l'Afrique ne produit qu'une petite fraction de vaccins dont elle a besoin, Biovac veut renverser la tendance. L'initiative a reçu l'appui financier de la Société financière internationale. La société biopharmaceutique sud-africaine Biovac a annoncé le jeudi 14 décembre 2023, la signature d'un accord de prêt de 7 millions \$ avec la Société financière internationale (SFI). La facilité qui sera octroyée en monnaie locale vise à renforcer le bilan et la production de vaccins de Biovac. La filiale du Groupe de la Banque mondiale en charge du secteur privé dans les pays en développement soutiendra également l'expansion de Biovac sur son marché domestique. Le fabricant sud-africain de vaccins et produits biologiques envisage de construire une nouvelle usine qui renforcera sa production actuelle. L'initiative devrait réduire la dépen-

dance du pays à l'égard des vaccins importés et renforcer la production de vaccins en Afrique. « L'Afrique ne produit qu'une petite fraction des vaccins dont elle a besoin (...) Cet investissement contribuera non seulement à renforcer la production de vaccins de Biovac, mais jouera également un rôle crucial dans le développement de l'industrie des vaccins sur le continent », a commenté Cláudia Conceição, directrice régionale de la SFI pour l'Afrique australe. Biovac, qui est détenue à 47,5 % par deux agences gouvernementales sud-africaines, a noué son premier partenariat avec la SFI en 2022. L'accord conclu impliquait un consortium de neuf institutions de financement du développement, et visait à financer l'expansion de Biovac dans le domaine de la production de vaccins.

INVESTISSEMENTS

14,2 milliards \$ de transactions entre partenaires africains et américains depuis décembre 2022

Prosper Africa annonce 547 nouvelles transactions d'affaires totalisant 14,2 milliards de dollars entre les États-Unis et l'Afrique depuis le sommet entre leaders des deux groupes de partenaires en décembre 2022. Prosper Africa, l'initiative lancée par le gouvernement américain en 2018 visant à faciliter les relations commerciales et les investissements entre l'Afrique et les États-Unis, a annoncé ce 14 décembre que depuis le dernier sommet entre le président Joseph Biden et les dirigeants afri-

cains, 547 nouvelles transactions commerciales ont été conclues entre partenaires des deux régions, représentant un montant total de 14,2 milliards de dollars. British A. Robinson, récemment nommée coordinatrice de Prosper Africa, a déclaré dans un communiqué : « la communauté internationale des investisseurs reconnaît de plus en plus le potentiel et le dynamisme exceptionnels du marché africain. L'Afrique, avec sa population jeune la plus importante au monde, offre des opportunités

considérables pour des entreprises viables générant de l'emploi et contribuant à une prospérité partagée ». Selon l'organisation, ces transactions représentent une augmentation de 67 % par rapport aux chiffres de 2022. Entre juin 2019 et novembre 2023, 1852 transactions commerciales ont été conclues entre partenaires de 49 pays africains et américains pour un montant global de 89 milliards de dollars. Toutefois, cette enveloppe globale révèle certaines disparités régionales.

En termes de répartition régionale des investissements, l'Afrique de l'Est arrive en tête avec un total de 384 transactions pour 36,5 milliards de dollars. Elle est suivie du Maghreb qui a enregistré 20 milliards de dollars de transactions sur la période. Malgré un volume record de 602 transactions commerciales, l'Afrique australe a totalisé seulement 7,3 milliards de dollars. C'est presque autant que l'Afrique centrale qui a comptabilisé 7,1 milliards de dollars pour 60 transactions.

UEMOA

L'encours des crédits bancaires au secteur privé a augmenté de 7,4 milliards \$ entre mars 2022 et juin 2023

La hausse du crédit bancaire au secteur privé de l'UEMOA a atteint 8875 milliards FCFA en 3 ans. L'économie de la sous-région en profite, mais les banques sont aussi de grandes gagnantes de cette dynamique. L'encours des crédits bancaires au secteur privé a progressé de 4475 milliards FCFA (7,4 milliards \$) au sein de l'UEMOA entre fin mars 2022 et juin 2023, selon des données consultées et analysées par l'Agence Ecofin. Cette augmentation de 18,3% sur la période marque une accélération par rapport à la hausse de 16,6% (soit 3555 milliards FCFA) constatée en juin 2022 et celle de 2082,8 milliards FCFA (augmentation de 10%) observée en juin 2021 pour des périodes similaires. Plus largement, l'exposition nette des banques de l'UEMOA au secteur privé a augmenté de 8875 milliards FCFA entre mars 2020 et juin 2023, soit une progression de 44,3%. Cette évolution pourrait être interprétée comme un signe de confiance des banques dans la viabilité des activités économiques dans la région, et dans tous les cas, elle s'aligne avec des chiffres de progression sur les activités économiques. Malgré la multiplication des chocs exogènes, se traduisant par une hausse rapide des prix et une augmentation du coût des ressources monétaires par la BCEAO ainsi que des perturbations institutionnelles dans trois pays de l'Union (Burkina-Faso, Mali et Niger), les banques semblent avoir maintenu leur confiance dans les acteurs économiques de l'UEMOA.

CAC 40

Une pause se fait sentir après les récents records

La Bourse de Paris devrait ouvrir en léger repli lundi matin, alors que le CAC 40 a fini la semaine écoulée sur des niveaux record, enchaînant ainsi une cinquième semaine consécutive de hausse.

Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 recule de 18 points à 7603 points, laissant entrevoir un petit mouvement de consolidation après l'euphorie de la semaine passée. Comme souvent lors des toutes dernières semaines de l'année, les volumes d'échanges devraient se révéler limités, d'autant que les marchés semblent commencer à aspirer à une pause suite au rebond en ligne droite opéré depuis la fin octobre. 'Après avoir signé un nouveau record en clôture à 7.596,9 points, la logique voudrait que le CAC 40 expérimente des prises de bénéfice cette semaine', estime Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM. 'Le contexte est propice: il n'y a pas de réunion du côté des grandes banques centrales, peu de statistiques à part les chiffres d'inflation en zone euro et au Royaume-Uni et des volumes en baisse du fait de l'approche des fêtes', explique l'analyste. Si la semaine pourrait fournir aux investisseurs l'occasion de procéder à leurs

tous derniers ajustements de portefeuilles avant la fin de l'exercice, ceux-ci devraient aussi avoir à coeur de préserver les gains exceptionnels signés ces dernières semaines, et au cours de l'année 2023 en général. Depuis le 1er janvier, le CAC 40 affiche un gain de l'ordre de 17%, soit sa quatrième meilleure performance annuelle en dix ans. Wall Street n'est pas en reste, avec des gains qui atteignent pour l'instant plus de 12% pour le Dow Jones, presque 13% pour le S&P 500 et quelque 41% pour le Nasdaq Composite. Surtout, décembre a toujours été l'un des meilleur mois pour l'indice S&P 500, selon les données de Stock Trader's Almanac. 'Sur les 73 années de la période allant de 1950-2022, le S&P 500 a fini le mois de décembre en hausse à 54 reprises', rappelle Gregory Drahuschak, stratège de marchés chez Janney Montgomery Scott. Les semaines agitées qu'ont récemment connues les marchés ont donc peut-être préparé le terrain au fameux 'rally de

fin d'année', surtout maintenant que la Fed a officialisé son changement de stratégie ('pivot'). Ce phénomène tend néanmoins à se matérialiser lors des cinq dernières séances de l'année qui se termine et des deux premières de celle qui commence. Au chapitre économique, les chiffres des revenus et des dépenses des ménages américains jeudi - qui incluent l'indice d'inflation 'PCE' très suivi par la Fed - constitueront le point culminant de la se-

maine. Le marché attend aussi les conclusions de la réunion du comité de politique monétaire de la Banque du Japon, qui se tiendra demain, mais qui ne devrait pas donner lieu à une normalisation de sa politique monétaire. S'agissant des résultats, les principales publications de la semaine sont attendues aux Etats-Unis, où Nike et Micron dévoileront leurs performances trimestrielles au cours des jours qui viennent.

BOURSE DE PARIS

En baisse à l'ouverture

La Bourse de Paris est attendue en baisse à l'ouverture lundi, reprenant son souffle après avoir battu son record en clôture vendredi, portée par les dernières décisions des banques centrales américaine et européenne. Le contrat à terme de l'indice vedette CAC 40 cédait 0,17% une quarantaine de minutes avant l'ouverture de la séance. Vendredi, il a fini en hausse de 0,28% à un niveau record de 7.596,91 points et a signé un bilan hebdomadaire en progression de 0,93%, sa cinquième semaine de hausse d'affilée. «Après un nouveau record, la logique voudrait que le CAC 40 expérimente des prises de bénéfice cette semaine», affichant donc des baisses, commente Christopher Dembik, conseiller en stratégie chez Pictet AM. «Le contexte est propice», poursuit-il, les réunions des grandes banques centrales sont passées et il y a «peu de statistiques à part les chiffres d'inflation en zone euro (mardi) et au Royaume-Uni (mercredi) et des volumes en baisse du fait de l'approche des fêtes». À l'agenda de la séance lundi, seule la publication du baromètre IFO du moral des entrepreneurs en Allemagne occupera les investisseurs avant de connaître mardi la prochaine décision de la Banque du Japon. La plupart des économistes s'attendent à un statu quo monétaire laissant les taux japonais en terrain négatif, à contre-courant des autres banques centrales. «Dans une communication il y a une dizaine de jours, la Banque du Japon a déclaré ne pas considérer qu'une sortie des taux négatifs soit opportune dans l'immédiat. Il devient de plus en plus difficile de savoir dans quelle direction va pencher la politique monétaire nipponne», poursuit Christopher Dembik. La semaine dernière, ce sont les décisions de politique monétaire des banques centrales américaine et eu-

ropéenne qui ont largement dominé les marchés. Mercredi, avec un ton plus accommodant et optimiste que prévu, la banque centrale américaine (Fed) a salué le net ralentissement de l'inflation, mercredi à l'issue de sa dernière réunion de l'année et maintenu ses taux entre 5,25% et 5,50%. Jeudi, la Banque centrale européenne (BCE) a aussi décidé de laisser son principal taux directeur inchangé, à 4%, écartant toutefois tout débat sur un prochain assouplissement dans un contexte où l'inflation recule, mais oblige à ne «pas baisser la garde». Vivendi : le géant français des médias Vivendi s'est engagé vendredi dans une nouvelle bataille judiciaire en Italie, en déposant un recours contre la cession au fonds d'investissement américain KKR du réseau fixe de Telecom Italia.

L'écrasante majorité des économistes s'attendent à un statu quo monétaire mardi. Car la BoJ semble n'avoir aucune envie de se précipiter, souhaitant attendre de vérifier si les hausses de salaires vont se poursuivre au Japon l'an prochain pour normaliser très progressivement sa politique.

Transporteurs maritimes en hausse Les actions des compagnies maritimes japonaises ont été dopées lundi par les spéculations quant à une flambée des tarifs du fret, comme plusieurs géants mondiaux du secteur ont récemment décidé d'éviter la mer Rouge à cause de la multiplication des attaques dans cette zone par les rebelles Houthis du Yémen depuis quelques semaines.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 14 Décembre 2023
Valeur : 18 Décembre 2023

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.3512	134.3662
1	EUR	EURO		146.2413	146.3114
1	GBP	POUND STERLING		169.5283	169.5687
100	JPY	JAPANESE YEN		94.6002	94.6174
1	CNY	CHINESE YUAN		18.8201	18.8233
1	CHF	SWISS FRANC		154.1786	154.2666
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.6745	99.7226
1	DKK	DANISH KRONE		19.6153	19.6195
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.0486	13.0529
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.4907	12.4945
1	AED	UAE DIRHAM		36.5810	36.5871
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8136	35.8195
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.4886	436.6792
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7771	43.2070
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.1811	13.1826
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.9084	28.0520
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5374	3.5378
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.3982	178.3982

PRUDENTE AVANT LA BOJ MARDI

La Bourse de Tokyo termine en repli

Nippon Yusen a grimpé de 6,23%, Mitsui OSK Lines de 4,69% et Kawasaki Kisen de 6,65%. Les valeurs sud-coréennes et chinoises du même secteur ont aussi bondi lundi.

Tokyo Gas à l'achat aux Etats-Unis L'énergéticien japonais Tokyo Gas (-1,16%) a annoncé ce week-end qu'il allait acquérir pour 2,7 milliards de dollars l'américain Rockcliff, un spécialiste du gaz de schiste qui appartenait à un fonds d'investissement. Avec cette transaction, qui doit être finalisée d'ici à la fin du mois, Tokyo Gas devrait considérablement augmenter ses revenus en Amérique du Nord.

Le pétrole grimpe Le marché du pétrole profitait des ten-

sions croissantes en mer Rouge, qui risquent de considérablement allonger les trajets des navires commerciaux entre l'Europe et l'Asie si beaucoup d'entre eux se mettent à passer à la place par le cap de Bonne-Espérance, tout au sud de l'Afrique. Vers 06H40 GMT, le baril de WTI américain gagnait 1,02%, à 72,16 dollars, et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,91%, à 77,25 dollars. Sur le marché des changes, le dollar valait 142,25 yens vers 07H00 GMT, contre 142,15 yens vendredi à 21H00 GMT. L'euro montait à 155,33 yens, contre 154,87 yens en fin de semaine dernière. La monnaie européenne grimpait par ailleurs à 1,0918 dollar, contre 1,0895 dollar vendredi à 21H00 GMT.

FRANCE

Les banques investissent des milliards dans les prêts écologiques

Les banques françaises ont doublé le montant des prêts éco-responsables accordés en 2022, pour atteindre un total de 216 milliards d'euros, comme l'a annoncé le président de la Banque Populaire Caisse d'Epargne (BPCE) Nicolas Namias.

A lors que la 28ème conférence sur le climat (COP28) se déroule à Dubaï, les projecteurs sont braqués sur les avancées de la France en matière de finance durable. Nicolas Namias, président du conseil d'administration du groupe bancaire français BPCE et président de la Fédération Bancaire Française (FBF), a révélé que les banques françaises ont connu une forte augmentation des prêts écologiques, dont l'encours a doublé en 2022. D'un montant total de 216 milliards d'euros, il s'agit d'un bond substantiel par rapport aux 100 milliards d'euros enregistrés en 2021, selon les données de la fédération professionnelle. Le nouveau président de la Banque mondiale veut réorienter les subventions octroyées aux combustibles fossiles Abordant le sujet du financement vert, Nicolas Namias a déclaré sur Radio Classique : "Aujourd'hui, tous les projets écologiques obtiennent leur financement", soulignant l'accessi-



bilité des fonds pour les initiatives individuelles, telles que les rénovations énergétiques des maisons, et les projets à plus grande échelle, comme le développement de parcs éoliens en mer par des acteurs industriels. Les banques sont souvent criti-

quées pour leur association avec les combustibles fossiles par le biais de financements, d'investissements ou de services de conseil. Les banques françaises ont pris toutefois des mesures pour aligner leurs politiques sur les ob-

jectifs environnementaux mondiaux. Nicolas Namias souligne que les banques françaises donnent l'exemple au niveau mondial en finançant les énergies vertes, soulignant ainsi leur engagement en faveur d'un avenir durable.

AUX ETATS-UNIS, LA FED MAINTIENT LE CAP Elle note que l'économie ralentit

La banque centrale américaine a maintenu ses taux dans une fourchette de 5,25 à 5,50%, au plus haut en 22 ans, une décision prise à l'unanimité, selon un communiqué publié à l'issue de la réunion. Ses responsables anticipent majoritairement trois ou quatre baisses l'année prochaine, pour les amener à 4,6% fin 2024. Ce discours a été bien reçu à Wall Street, où l'indice boursier Dow Jones a bondi de 1,35% à un niveau record, célébrant le statu quo sur les taux et la possibilité de futures baisses, sur fond de chute des rendements obligataires. "L'inflation a baissé depuis son pic, et cela sans hausse significative du chômage. C'est une très bonne nouvelle", a souligné le président de la Fed, Jerome Powell, en introduction de sa conférence de presse. Avant de tempérer son enthousiasme: "mais l'inflation reste trop élevée. Les progrès en cours pour la faire baisser ne sont pas assurés, et le chemin est incertain". Dans ses prévisions actualisées, la Fed voit toutefois l'inflation ralentir un peu plus vite que prévu, pour tomber à 2,4% fin-2024 (contre 2,5% anticipés lors des précédentes, en septembre). Mais il faudra attendre 2026 pour la voir retrouver le niveau tant attendu de 2,0%. Quant à la croissance, elle sera cette année plus forte qu'initialement anticipé, à 2,6% (contre 2,1%), mais de-

vrait ralentir plus que prévu l'an prochain, à 1,4% (contre 1,5%), et accélérer de nouveau ensuite. Pas de changement en revanche pour le taux de chômage, attendu à 3,8% cette année, et 4,1% en 2024. La décision de la Fed a pénalisé le dollar, mais fait rebondir le pétrole. "Les récents indicateurs suggèrent que la croissance de l'activité économique a ralenti depuis son rythme solide du troisième trimestre", a commenté le comité de politique monétaire de la Fed, le FOMC, à l'issue de la réunion entamée mardi matin. Le président de l'institution, Jerome Powell, est toutefois resté prudent: "bien que les responsables (de la Fed) jugent peu probable qu'il soit approprié de relever de nouveau les taux, ils n'ont cependant pas non plus exclu cette possibilité", a-t-il averti. Avec un ton plus encourageant que prévu, il a quand même reconnu que le comité monétaire a discuté d'un début de calendrier pour les baisses de taux, ce qu'il avait jusqu'à présent écarté du revers du bras. "Bien que nous pensions que les taux sont à leur sommet ou presque pour ce cycle, l'économie a surpris les prévisionnistes de multiples façons", a-t-il commenté. La Fed a relevé ses taux à 11 reprises depuis mars 2022 pour juguler la forte inflation. Elle n'y a toutefois plus touché depuis juillet, afin d'observer les

effets de ces hausses, et éviter de faire plonger l'économie américaine dans la récession. Après avoir flambé à des niveaux qui n'avaient plus été vus depuis le début des années 1980, l'inflation est désormais engagée sur la pente ascendante. Elle a ralenti à 3,1% sur un an en novembre, selon l'indice CPI, et à 3,0% en octobre selon l'indice PCE, celui que la Fed veut ramener à 2% - et pour lesquels les données de novembre n'ont pas encore été publiées. La hausse des salaires, bien que moins forte qu'il y a quelques mois, reste trop élevée pour permettre à l'inflation de retourner au niveau voulu, a cependant mis en garde Jerome Powell. Avec la baisse de l'inflation cependant, les gains de salaire sont plus élevés que la hausse des prix, et permettent une progression du pouvoir d'achat des ménages. "D'ici fin 2024, l'indice de l'inflation commencera sûrement par le chiffre 2", c'est-à-dire qu'elle sera comprise entre 2,00 et 2,9%, a anticipé mercredi la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, sur la chaîne CNBC. Et la première économie du monde semble bien partie pour un "atterrissage en douceur", une baisse de l'inflation sans récession, a-t-elle estimé.

La BCE réduira-t-elle ses taux d'intérêt en 2024 ?

L'économiste Osama Rizvi évoque une potentielle baisse des taux d'intérêt et ses conséquences pour les Européens. La prochaine réunion de la Banque Centrale Européenne (BCE) aura lieu le 14 décembre 2023. De nombreux analystes prévoient différents résultats de la part de la banque centrale européenne : maintien, augmentation ou réduction des taux d'intérêt. La dernière fois, la banque a maintenu le taux à 4%. "Ces dernières semaines, les remarques des responsables de la BCE ont montré que l'époque du consensus pacifique au sein du Conseil des gouverneurs est révolue. Certains membres ont déclaré qu'ils restaient ouverts à la perspective d'une nouvelle hausse des taux, d'autres ont dit qu'il était trop tôt pour discuter des baisses de taux, et d'autres encore ont reconnu que des baisses de taux seront effectivement envisagées dans le courant de l'année 2024. Les observateurs expérimentés de la BCE savent qu'une liste de commentaires aussi variée ne peut que signifier que la discussion sur la suite des événements bat son plein", affirment les analystes d'ING. La hausse des taux d'intérêt a un impact négatif sur les consommateurs, car les hypothèques et les intérêts sur d'autres prêts deviennent coûteux. En outre, comme le coût pour les entreprises augmente (car les taux d'intérêt sont élevés), il est généralement répercuté sur les consommateurs qui finissent par payer plus cher les produits du quotidien. Cela alimente la crise du coût de la vie, qui touche la plupart des Européens d'une manière ou d'une autre. En revanche, lorsque les taux baissent, c'est l'inverse qui se produit et l'économie peut globalement se développer. La Banque centrale européenne, qui est celle de la zone euro, se réunit 8 fois par an (toutes les 6 semaines) pour déterminer le taux. Il s'agit de la réunion de politique monétaire du Conseil des gouverneurs.

PNEUS 4 SAISONS ET PNEUS HIVER

L'étude qui pointe les piètres performances sur la glace

L'institut national de recherche sur la route et les transports de Suède (VTI) s'est livré à un test comparatif de pneus sur la neige, la glace et le bitume. Les pneus 4 saisons et quelques pneus hiver n'ont pas eu les faveurs des chercheurs, en raison de leurs piètres performances sur la glace.

Évitez-les autant que possible ! VTI (Väg- och transportforskningsinstitutet) ne goûte guère les pneus mi-hivermi-été récemment développés par l'ensemble des manufacturiers : "De l'avis de VTI, il est inapproprié d'utiliser des pneus toutes saisons en Suède. Les automobilistes feraient bien d'utiliser des pneus hiver en hiver et des pneus été en été" a conclu l'institut dans une étude publiée en novembre 2023. VTI s'est fourni un Volvo XC60 pour les besoins de ce test. Deux pistes ont été exploitées, l'une de neige et de glace, l'autre bitumée. L'exercice consistait à mesurer les distances de freinage offertes par les différents pneus testés sur la neige, la glace, sur l'asphalte sec ainsi que mouillé. Plusieurs pneus 4 saisons ont été testés, mais aussi des pneus hiver qualifiés "deuropéens" par les Suédois, c'est-à-dire ne relevant pas d'un manufacturier nordique. Enfin, deux pneus été figuraient aussi parmi les enveloppes évaluées afin de servir de base de comparaison. Sur la neige, VTI a relevé des distances de freinage en moyenne 15% plus longues pour les pneus 4 saisons par rapport à un pneu hiver de référence, qui est le Nokian Hakka Peliita R3 SUV, soit une enveloppe au environ de 200 €/pièce en 18 pouces. Les pneus hiver européens ont pour leur part témoigné de distances de freinage supérieures de 10%, en moyenne. Des résultats qui n'ont guère suscité de commentaires de la part de VTI. Sur la glace en revanche, l'affaire s'est corsée. Les pneus 4 saisons ont freiné 30% plus long que le pneu de référence, en moyenne : "L'adhérence sur la glace comparée aux pneus hiver nordiques est bien pire que ce que nous avons vu jusqu'alors dans nos



précédentes études" a relevé l'institut, "le plus mauvais des "4 saisons" a témoigné d'une performance similaire à celle du meilleur pneu été, c'est-à-dire 53% de distance de freinage supplémentaire par rapport au pneu de référence" a déploré VTI. Les chercheurs se sont même étonnés que certains pneus hiver "sont au moins aussi mauvais sur la glace que les pneus toutes saisons, avec des distances de freinage supérieures de 35%. Comparé aux précédents tests du VTI de pneus hiver européens, l'adhérence au freinage est considérablement plus mauvaise".

Un outsider devant Michelin

Quels sont ces pneus hiver dits "européens" tant critiqués par le VTI ? On trouve ainsi le Continental

Winter contact T5870 P, le pneu slovène Sava Eskimo 2 SUV (marque "budget" de Goodyear) ou le Victra SUV M+S snow du taiwanais Maxxis. Par ailleurs, le moins performant des pneus 4 saisons testés s'est révélé être le Pirelli Scorpion Zero all season, qui ne bénéficie donc pas du label 3PMSF, et donc ne prétend pas au logo M+S. Les "4 saisons" des grands manufacturiers n'ont d'ailleurs pas brillé lors du test organisé par VTI. Le Michelin Cross Climate 2 a révélé une distance de freinage sur la glace 29% supérieure à celle du pneu hiver de référence ; le Bridgestone Weather control Evo a témoigné d'une distance d'arrêt de +34%, tandis que le pneu Hankook Kinergy 452X a freiné 32% plus long que le No-

kian Hakka Peliita R3 SUV qui a servi d'étalon. Finalement, l'enveloppe 4 saisons qui s'est le mieux comportée s'avère une "deuxième ligne", soit un pneu un peu moins cher issu d'un label tchèque contrôlé par un grand manufacturier, en l'occurrence Continental. Ainsi, le Barum Quartaris S a permis au XC60 de freiner 23% plus long que le Nokian de référence ! Le VTI a avancé quelques pistes pour expliquer les décevantes performances des différents pneus, qu'ils soient hiver ou 4 saisons. D'abord en rappelant que le typage des pneus 4 saisons varie, certains étant plus orientés vers le pneu hiver, d'autres plus proches des pneus été, ce qui relève d'un parti-pris de la part des différents manufacturiers. Mais surtout, "il y

a une corrélation entre faible résistance au roulement (ndlr : favorisant la consommation de carburant) et mauvaise adhérence sur la glace, ce qui indique que la réduction de la résistance au roulement peut être négative sur ce type de pneu" souligne l'institut de recherche.

Températures trop basses ?

Il est aussi possible de penser que les pneus dits "européens" ne sont pas forcément conçus pour fonctionner aux mêmes fenêtres de température que les pneus nordiques. Si les Nokian et consorts parviennent à être efficaces jusqu'à environ -30°C, ce n'est pas toujours le cas des enveloppes vendues au sud de l'Europe, qui sont plutôt conçues pour des températures ne descendant pas en dessous de -10°C. Ainsi, les pneus dits européens ne monteraient pas suffisamment en température pour donner leur pleine mesure lors de tests organisés dans des pays au climat polaire. Mais des pneus hiver nordiques qui risquent aussi de s'user plus vite en cas de températures plus douces si la saison hivernale s'avère finalement clémentine... A noter qu'à compter du 1er novembre 2024, les pneus qui ne témoignent pas du logo 3PMSF (un flocon) ne seront plus réglementaires dans les zones de France concernées par la loi Montagne.

SELON UNE ÉTUDE ALLEMANDE

Tesla Model 3 jugée moins fiable que la Dacia Logan

Une étude récente menée par le TÜV SÜD, l'organisme allemand du contrôle technique automobile, a mis en lumière des faits intrigants concernant la fiabilité des véhicules Tesla, en particulier la Model 3. Selon nos confrères espagnols du site Xataka, la berline américaine est classée comme étant moins fiable que certains modèles Dacia.

La Model 3 derrière une européenne plus simple

L'étude du TÜV SÜD, qui analyse les résultats des inspections périodiques des véhicules, a révélé que la Model 3 est désormais considérée comme le véhicule le moins fiable sur le marché, détrônant la Dacia Logan jusqu'ici détentrice de la "couronne" et qui n'est plus vendue en France depuis l'arrivée de la Sandero 3 en 2020. Mais cette conclusion n'est pas à pren-



dre au premier degré et mérite une légère prise de recul, que rappellent notamment nos confrères espagnols. Les résultats de la Model 3 ne sont pas tant dus à la qualité de fabrication de la voiture – bien que celle-ci ne soit pas exemplaire – qu'au plan d'entretien donné par Tesla pour son propre modèle. Entre autres arguments

pour orienter les clients à passer à la voiture électrique, Tesla a longtemps promu l'idée que les modèles "zéro émission" et en particulier les siens nécessitent peu d'entretien. S'il est indéniable que sur le plan mécanique, un moteur électrique est éminemment plus simple et statistiquement moins sujet à problème qu'un moteur thermique es-

sence ou diesel, il ne faut pas oublier tous les autres organes de la voiture. Ce que pointe l'étude du TÜV SÜD, qui met en évidence des problèmes courants liés au système d'éclairage, aux freins ou encore aux essieux de la Model 3. Ces découvertes remettent en question l'affirmation selon laquelle les véhicules électriques nécessitent moins d'entretien.

Pas la première fois pour Tesla

L'article de nos confrères de Xataka fait également référence à d'autres études qui ont évalué la fiabilité des Tesla. En 2022, un compteur de l'OCU classait la firme américaine parmi les marques les moins fiables dans l'Union Européenne. Sans compter les innombrables rappels mis en œuvre par la marque et pointés par une étude de iSeeCars. Au-

tant d'éléments qui s'ajoutent à d'autres problématiques de SAV bien connues pour les clients qui font souvent face à des délais à rallonge ou à des coûts plus élevés que pour d'autres marques en raison de la conception des voitures et des coûts de réparabilité qui en découlent. Le TÜV SÜD souligne évidemment l'importance de l'entretien régulier pour assurer la fiabilité des véhicules, rappelant que les voitures les plus fiables ne sont pas nécessairement les plus récentes, mais plutôt celles qui bénéficient d'un entretien régulier. Cette étude apporte un nouvel éclairage sur la fiabilité des véhicules électriques et soulève des questions importantes sur les pratiques de maintenance dans l'industrie automobile.

CYBERSÉCURITÉ

Pourquoi est-il indispensable de se protéger contre les ransomwares ?

En quelques années, les ransomwares sont devenus la principale cybermenace. Bien qu'ils touchent principalement les entreprises et les organismes publics, les particuliers ne sont pas pour autant à l'abri des risques. Dans ce contexte, il est primordial de protéger vos appareils et vos données personnelles à l'aide d'outils de sécurité dédiés.

Contrairement aux idées reçues, les ransomwares ne ciblent pas uniquement les grandes entreprises. Ils peuvent également viser les particuliers, les petites entreprises, les organisations à but non lucratif ainsi que les établissements publics. Les dernières évolutions en matière d'attaques par ransomwares font froid dans le dos. Au cours des douze derniers mois, le nombre d'attaques a atteint des niveaux sans précédent et les prévisions pour 2024 ne sont pas optimistes. Outre d'innombrables entreprises de toutes tailles, de plus en plus d'organismes publics comptent parmi les victimes de ransomwares en 2023. Plusieurs menaces de grande envergure contre des hôpitaux ont notamment marqué l'année dans le monde entier.

Ces offensives ont eu souvent des conséquences graves, en perturbant le fonctionnement des établissements de santé et en mettant en danger la prise en charge des patients. Les ransomwares peuvent bloquer l'accès aux systèmes informatiques et aux données qu'ils contiennent. Une fois que les données sont chiffrées par un ransomware, il n'est plus possible d'y accéder à moins de payer la rançon exigée. Des problèmes financiers, à la perturbation voire l'arrêt de l'activité, en passant par la perte irrémédiable des données, ou encore l'exposition à un chantage, les conséquences de ces cyberattaques sont désastreuses. Pour se prémunir contre ces risques, il est indispensable d'utiliser une solution de sécurité avancée telle que Bitdefender Premium Security Plus.

Ransomwares : les attaques contre les hôpitaux qui ont marqué l'année

L'année 2023 a été particulièrement rythmée par des diffusion de ransomwares visant les établissements de santé tels qu'Ardent Health Services (l'un des plus grands exploitants hospitaliers des États-Unis) ou l'hôpital de Corbeil-Essonnes en France, par exemple. Ces cyber-agressions ont bloqué les logiciels informatiques permettant de suivre les dossiers des patients et ont paralysé les services d'urgence et les blocs opératoires. Dans ce contexte, des milliers de dossiers médicaux de patients truffés d'informations sensibles sont potentiellement aux mains des cybercriminels. Ces derniers peuvent utiliser ces données pour commettre des escroqueries et mener des campagnes de phishing. Celles-ci qui vont alimenter des cybercrimes comme le vol d'identité, la prise de contrôle de comptes, la fraude fiscale, etc. Les attaques par ransomware contre les hôpitaux constituent une sérieuse menace pour la sécurité des patients, tant sur le plan médical que financier. Les groupes de cybercriminels exigent parfois des rançons pouvant dépasser le million d'euros.

Comment se déroulent les attaques par ransomware ?

Les déploiements malveillants de ransomware peuvent être très difficiles à déjouer. Les cybercriminels développent en effet des malwares de plus en plus sophistiqués avec des techniques de chiffrement avancées quasiment impossible à casser. Le vecteur d'offensive le plus couramment utilisé demeure le phishing contenant un lien malveillant ou une pièce jointe infectée. Dès lors qu'un utilisateur clique sur un lien frauduleux ou ouvre une pièce jointe piégée, le ransomware s'introduit dans le système. Les



cybercriminels exploitent également des failles de sécurité de logiciels ou de systèmes informatiques qui n'ont pas été mis à jour pour injecter un ransomware. Celui-ci peut ensuite s'étendre à travers le réseau de l'utilisateur ou de l'entreprise. Une fois qu'il s'est introduit dans le système informatique, le ransomware commence à chiffrer les données critiques afin de les rendre inaccessibles sans une clé de déchiffrement. Les attaquants affichent ensuite une demande de rançon (sous la forme d'une page ou d'un pop-up) avec les instructions de paiement en cryptomonnaie pour pouvoir récupérer les fichiers. Pour mettre la pression sur les victimes, le message affiche généralement un compte à rebours.

Que risquent les personnes dont les données ont été exposées ?

Les personnes dont les données ont été exposées suite à une attaque de ransomware risquent malheureusement de subir un certain nombre de préjudices. À commencer par l'usurpation d'identité par le biais de laquelle les cybercriminels peuvent ouvrir des comptes bancaires, demander des cartes de crédit, faire des demandes de prêts, etc. Les données subtilisées sont également utilisées pour voler l'identité de la victime pour mener un certain nombre de méfaits : tromper son employeur, bloquer les accès de ses comptes en ligne, ou encore nuire à sa réputation. Dans un grand nombre de cas, les malfaçons exploitent les données personnelles pour créer des campagnes de phishing personnalisées devenant plus difficiles à détecter. Les emails contiennent des liens ou des pièces jointes piégées pour injecter une charge malveillante sur le système des victimes. Qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise, les cybercriminels se servent également des informations en leur possession pour exercer un chantage sur leurs victimes en les menaçant de les divulguer à des tiers ou publiquement. Les conséquences peuvent parfois être catastrophiques. Les risques encourus dépendent du type de données exposées. Lorsqu'il s'agit par exemple d'informations financières, les victimes sont plus susceptibles de subir un vol d'identité ou des tentatives de phishing. Si ce sont des informations sensibles telles que

des informations médicales, des photos/vidéos personnelles, des bases de données clients, des contrats ou encore des secrets industriels, il est plus probable que les victimes subissent une usurpation d'identité ou un chantage.

Bitdefender Premium Security Plus : une solide protection anti-ransomware

La protection anti-ransomware de Bitdefender Premium Security Plus est reconnue comme l'une des plus efficaces du marché. Le logiciel protège vos documents, images, vidéos et musiques contre tous les types d'attaques de ransomwares via la technologie de détection proactive « Advanced ThreatDefense ». Elle surveille en permanence les applications en cours d'exécution sur le système et exploite des méthodes heuristiques pour détecter les comportements inhabituels ou suspects des processus en cours ou des fichiers. Cette protection activée par défaut ne nécessite aucune action spécifique de l'utilisateur.

Si une menace ou un processus malveillant est détecté, Bitdefender l'intercepte avant même qu'il puisse infecter l'appareil avec un ransomware ou un malware. La suite de sécurité intègre également une fonctionnalité de « Remédiation de ransomwares » réservée généralement à des solutions professionnelles. Cette dernière sauvegarde automatiquement les fichiers (documents, photos, vidéos, musique...) de votre système afin de pouvoir les restaurer en cas de chiffrement par un ransomware. Dès lors qu'une attaque de ransomware se produit, Bitdefender bloque les processus malveillants et démarre un nettoyage. Une puissante fonctionnalité qui permet de récupérer l'ensemble de ses données et éviter d'avoir à payer une rançon. Bitdefender Premium Security Plus intègre également un système de protection de l'identité baptisé Bitdefender Digital Identity Protection. Il comprend différents outils pour gérer et protéger votre identité numérique via le portail de gestion en ligne Bitdefender Central. Pour cela, le service recherche en continu des traces de données personnelles sur Internet et sur le dark web. S'il détecte une fuite de données, il vous alerte et vous conseille sur les mesures à prendre.

L'Authentic 300 rejoint le comparatif des enceintes connectées

Le modèle Authentic de JBL fait son entrée dans notre comparatif des meilleures enceintes connectées. Très stylisée avec ses inspirations retro, l'Authentic 300 offre aussi un son très convaincant, avec des basses puissantes et des aigus prononcés.

Un design retro de toute beauté

Le design de l'Authentic 300 est un véritable bijou. Il s'inspire des enceintes vintage des années 1970, avec un revêtement similicuir doux au toucher, résistant à l'eau et à la poussière et qui donne à l'enceinte une sensation de qualité. Cette enceinte JBL se pare aussi d'une grille Quadrex. Fabriquée à partir d'un matériau composite résistant aux chocs et aux rayures, elle ne présente pas qu'un intérêt esthétique. Elle offre également une excellente qualité sonore, en réduisant les vibrations et les distorsions. Le look rétro et élégant de l'enceinte JBL Authentic 300 ne manquera pas de faire tourner les têtes !

L'Authentic 300 face à un autre modèle de même gamme

La série Authentic se décompose en trois modèles, de trois gammes différentes. La version 300 constitue le niveau intermédiaire. Elle a des points de comparaison avec la Move 2 de Sonos, même si cette dernière est plus chère d'environ 100 €. Les deux modèles présentent une forte puissance sonore, avec une bonne restitution globale du spectre. Le Woofer intégré à la Move 2 lui permet même d'offrir des basses plus profondes. Les aigus ne sont néanmoins pas aussi précis qu'avec le modèle de JBL. Côté design, c'est à l'appréciation de chacun. Celui de la JBL est autrement plus travaillé, mais certains préféreront l'esthétique sobre de l'enceinte Sonos Move 2.

JBL, un spécialiste de l'audio qu'on ne présente plus

JBL est un leader mondial de l'audio et ses enceintes Bluetooth ne font pas exception. Qui n'a pas entendu parler des Flip ? Ces enceintes portables au format allongé se sont notamment distinguées par leur résistance à l'eau. JBL a réalisé d'autres déclinaisons, comme la Charge 3 et la Charge 5 (grande autonomie) et la Xtreme (pour un son surround). Au fur et à mesure que se développent les assistants vocaux, JBL prend le virage de l'enceinte connectée, comme la compatibilité avec Alexa et Google.

Mots fléchés

Prairie	↓	Ustensiles	↓	Broche	↓	Emblème de la Royauté	↓	Côtés de feuilles	↓	Pariée	↓	Femelles têtues	↓
Taxidermie		Tantale		Voisine d'Aix				Serein		Rappel		Osera	
→		↓		↓				↓		↓		↓	
Palper	→					Docilité	→						
Article contracté						Autre do							
→						↓							
		Triangle		Ruisseau	→	Administrées	→						
				Possessif		Pareil							
Spécialité de Tours	→	↓		↓		↓				Légumi-neuse	→		
Chien courant										Répertoire			
→										↓			
						Virtuelles		Magie	Isolée		Pour auto-école	→	
											Dieu solaire		
Jeu chinois	→		Employer	→		↓		↓	↓		↓	Général sudiste	
Briquer			Matrice										
→			↓										
							Réglemen-taire	→					Fléau
Empen-nage		Héros de Spielberg	→		Petit tour	Ciré	→				Équateur	→	↓
		Plantes des jachères				Élimine					Aguiche		
→		↓			↓	↓					↓		
							Région d'Irlande	→					
Tumeur bénigne	→						Patrie de Brassens	→					Cité légendaire
Petit cube							Points opposés						
→						↓						↓	
		Ventilation		Patron des orfèvres	→				Maréchal et criminel	→			
Amas	→	↓											
Saison				Vaut de l'or	Ferré intime	→			Porte la culotte	→			
→					Manche				Volatiles				
				↓	↓				↓				
			Férule	→			Drame japonais	→		Asticot		Devant la spécialité	Portier
			Un romain										
Terres légères	→		↓							↓		↓	↓
Souverain déchu							Mantille	Noirs	→				
→								Aluminium					
				Sport en stand		Pot	→	↓			Appris	→	
						Action de scout					Retirés		
Humidi-fierai		Passa sous silence	→			Veste	→				↓	Vent arrière	
		Cru				Bagarre							
→		↓				↓						↓	
								Offre le choix		Téléphone par satellite	→		
Montré les dents	→							↓					
Direction						Ratées	→						
→													
				Corbeau	→					Petite sainte	→		

Le FNI entre dans le capital de PCPA Stellantis-Fiat

Le Fonds national d'investissement (FNI) a acté son entrée au capital de PCPA (Stellantis-Fiat) depuis le 12 décembre 2023 en cours, annonce ce lundi le Fonds. «L'objectif de cette intervention est de participer au développement d'une industrie automobile en Algérie», précise le FNI dans un post sur le réseau LinkedIn, sans donner plus de précisions. Rappelons que la marque automobile italienne Fiat, relevant du groupe Stellantis, a inauguré lundi 11 décembre une usine de montage de véhicules dans la zone industrielle de Tafraoui (wilaya d'Oran).

PRÉSIDENTIELLE EN EGYPTÉ Abdel Fattah al-Sissi réélu avec 89,6% des voix

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a remporté l'élection présidentielle en Egypte avec 89,6% des voix, s'assurant un nouveau mandat de six ans, a annoncé lundi l'Autorité nationale des élections. Le chef de l'Autorité, Hazem Badawy, a déclaré que la participation avait atteint un taux « sans précédent » de 66,8% parmi les 67 millions d'électeurs égyptiens. Plus de 39 millions d'électeurs ont voté pour M. Sissi, à la tête du pays depuis une décennie. Le président était opposé à trois candidats: Hazem Omar, chef du Parti populaire républicain et deuxième du scrutin avec 4,5% des voix, Farid Zahran, chef du parti démocratique égyptien, et Abdel-Sanad Yamama, du Wafd, parti centenaire. La victoire de M. Sissi lui assure un troisième mandat débutant en avril et censé être le dernier, conformément à la Constitution égyptienne. Aux présidentielles de 2014 et 2018, M. Sissi l'avait emporté avec plus de 96% des suffrages.

INTEMPÉRIES

Plusieurs routes coupées dans le nord du pays

Les intempéries qui ont affecté plusieurs régions du pays au cours des dernières 48 heures ont causé la fermeture de plusieurs routes au nord du pays, en raison de l'accumulation de neige et d'une forte pluviométrie, a indiqué lundi un bilan des services de la Gendarmerie nationale (GN). Il s'agit de la RN 33 au niveau de la région d'Assoul dans la commune d'Ait Boumahdi (Tizi Ouzou), la RN 33 reliant les wilayas de Tizi Ouzou et Bouira, plus précisément au niveau de la région de Tikjda, dans la commune d'El Asnam et la région de Lakoukar, dans la commune de Bechloul (Bouira), précise la même source. L'accumulation de neige a également provoqué la fermeture du chemin de wilaya 172, reliant la commune Ichmoul (Batna) et la commune de Bouhmama (Khenchela). Par ailleurs, les fortes pluies ont provoqué la fermeture de la RN17 dans son tronçon reliant les communes de Hacine et Mohammadia (Mascara) au lieu-dit Oued Hebra. Le chemin de wilaya 52 dans la wilaya de Relizane est également fermé au niveau de Douar El Salhia dans la commune de Beni Zentis, ainsi que le chemin de wilaya 57 dans la wilaya d'Annaba au niveau du pont de Bergougua et de l'intersection du village Zgaâ dans la commune de Chetaibi.

R N.

PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2021

Le budget exécuté à près de 92 %

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé, lundi à Alger, que le projet de loi portant règlement budgétaire pour 2021, élaboré dans le cadre des réformes liées à la maîtrise des dépenses publiques à moyen terme, avait révélé un taux d'exécution du budget de 91,69 % comparativement aux estimations de la loi de finances complémentaire (LFC) de la même année. Lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Faïd a précisé que les réalisations des dépenses budgétaires avaient atteint « un montant global de 7.925,23 milliards de DA, dont 5.450,44 milliards de DA pour les dépenses de fonctionnement et 2.474,78 milliards de DA pour les dépenses d'équi-

pement, soit un taux d'exécution de 91,69 % par rapport aux estimations de la LFC ». Selon le ministre, les dépenses budgétaires ont connu une hausse par rapport à l'année 2020 afin de prendre en charge les dépenses supplémentaires liées aux impacts de la pandémie de Covid-19, à la demande d'investissement des secteurs, à la réorganisation territoriale, ainsi qu'au programme de rattrapage spécifique à certaines wilayas, et au soutien financier des élections législatives. En ce qui concerne les recettes budgétaires, elles s'élèvent à 5.900,63 milliards de DA à la fin de décembre 2021, dont 3.973,58 milliards de DA liés aux ressources ordinaires et 1.927,05 milliards de DA à la fiscalité pétrolière, enregistrant une hausse de 568,79 milliards de DA, soit 10,67 % par

rapport au montant prévu par la LFC. « Mis à part le montant de la fiscalité pétrolière et des prélèvements de la sécurité sociale, le taux de pression fiscale a atteint 23,15 % en 2021 contre 23,82 en 2020, soit une légère baisse de 0,67 point », a-t-il indiqué. S'agissant des dépenses fiscales issues des avantages fiscaux accordés à certains contribuables soit pour des raisons sociales ou à titre d'incitations économiques, elles se sont élevées à 423,03 milliards de dinars en 2021 contre 379,89 milliard de dinars en 2020, selon le ministre. Les réserves de change se sont établies à 45,3 milliards usd fin 2021, enregistrant une hausse de 3,9 milliards de dinars par rapport aux prévisions de la LFC 2020, a-t-il ajouté.

SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE "AGRO-SOUF"

Plus de 80 participants à la 7^e édition à El-Oued

Plus de 85 exposants prennent part au 7^e salon national de l'agriculture saharienne "Agro-Souf", ouvert lundi à El-Oued, a-t-on appris des organisateurs. Il s'agit d'opérateurs économiques nationaux publics et privés, dont ceux ayant un impact positif sur le développement de l'agriculture saharienne en matière d'amélioration du rendement de la production végétale et animale, a déclaré à l'APS le président du comité d'organisation, Fayçal Houamdi. De nombreux organismes administratifs et financiers ainsi que des

compagnies d'assurances participent à cet événement économique pour présenter leurs services ayant trait aux dispositifs d'aide à l'accès au financement bancaire et d'assurances agricoles destinés aux agriculteurs. Cette nouvelle édition est marquée également par la participation de deux opérateurs économiques étrangers (Japon et France) activant dans le domaine de la production de semences, fertilisants, pesticides et autres médicaments à usage vétérinaire, en plus de bureaux d'études spécialisés en dévelop-

pement agricole. L'objectif de cette exposition est de mettre en lumière les mécanismes d'accompagnement et de soutien mis en place par le secteur au profit des agriculteurs afin de leur permettre d'améliorer la production en termes de quantité et de qualité, et d'ouvrir de nouvelles opportunités de concurrence dans le marché international, ont souligné les organisateurs. Le programme de la 7^e édition d'Agrou-Souf prévoit, en outre, un forum sur l'agriculture saharienne sous le thème "Les cul-

tures stratégiques dans le Sud : le pari de la sécurité alimentaire durable", a fait savoir le chargé de communication de cette rencontre scientifique. Totalisant une trentaine de conférences animées par une pléiade d'universitaires et de professionnels, cette rencontre s'articule autour des questions et problématiques relatives à l'agriculture saharienne, entre autres, le développement des filières stratégiques, l'accès au foncier agricole, l'investissement et l'utilisation des énergies renouvelables.

R E

CALAMITÉS AGRICOLES

La CNMA appelle à mettre en place un nouveau dispositif d'assurance

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a appelé lundi à la mise en place d'un nouveau dispositif pour prendre en charge le risque climatique, notamment les calamités agricoles, devenues de plus en plus récurrentes. Selon un communiqué de la CNMA, il s'agit de passer d'une situation où l'Etat venait en aide aux agriculteurs ayant subi des dommages causés par des risques de calamités agricoles, non assurables selon les techniques d'assurance du moment, à un système d'assurance des calamités agricoles. Cette démarche, souligne la même source, s'articule autour des principes de rationalisation du recours aux fonds publics d'aide à l'agriculture et la responsabilisation de l'agriculteur face à ces risques pour les prévenir et contracter une assurance. « De plus, cette nouvelle vision de l'assurance agricole offrira une opportunité d'accès facile aux crédits agricoles pour les agriculteurs et éleveurs et contribuera efficacement à une meilleure traçabilité et suivi des soutiens et crédits octroyés par les institutions financières aux opérateurs du secteur de l'agriculture et du rural », affirme la CNMA. La caisse d'assurance estime que le Fonds de Garantie contre les Calamités Agricoles (FGCA) créé en 1988 pour verser à travers des actions urgentes, l'aide que

l'Etat aux agriculteurs en cas d'événements non assurables « a marqué ses limites, du fait de la lourdeur administrative dans le traitement des dossiers d'indemnisation ». « De plus, l'analyse des charges de couverture des calamités agricoles sur le budget de l'Etat et leur impact sur la stabilité de la production agricole pose la question cruciale de l'efficacité de ce dispositif de garantie », note la CNMA. Pour la mise en place d'un nouveau dispositif dédié à la couverture contre les calamités agricoles, la CNMA rappelle avoir élaboré et proposé un projet de texte de refonte du décret exécutif relatif aux modalités de fonctionnement du FGCA. « Ce texte fait ressortir la décision des pouvoirs publics de mettre en place un dispositif d'assurance des calamités agricoles soutenu par une contribution publique qui incite à l'assurance, appuyé par une définition des concepts de calamités agricoles et de l'exploitation agricole », explique la CNMA. Ce texte identifie également les différents acteurs, définit le rôle de tout un chacun et les liens organiques et fonctionnels entre eux, notamment la responsabilisation des agriculteurs face à leurs risques et l'assureur face à ses garanties, selon la caisse d'assurance. Les textes complémentaires et les textes d'application de cette loi incluent la création

d'une Agence de prévention des risques agricoles (APRA), placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. L'APRA devra avoir pour mission de créer une banque de données sur les risques et statistiques agricoles, qui serviront notamment à aborder les aspects de quantification et actuariels de manière rationnelle pour procéder aux calculs tarifaires et estimer l'effort attendu de l'Etat. L'agence devra aussi, selon texte proposé par la CNMA, gérer la subvention publique pour le financement de la cotisation d'assurance et de proposer les garanties et les risques à inclure dans les contrats multirisques éligibles au soutien de l'Etat, les taux de subvention, ainsi que les référentiels techniques des cultures. « Nous ne pouvons plus continuer à compter que sur des indemnités. Il est grand temps de changer l'approche avec l'implication des assureurs et passer de la logique d'assistanat à une logique économique. Il faut également proposer aux clients le meilleur service à même de créer un climat de confiance avec l'ensemble des acteurs qu'ils soient agriculteurs, industriels ou particuliers », a souligné le directeur général de la compagnie, Cherif Benhabiles, cité dans le communiqué.